

DK NEWS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION



Mardi 1^{er} mars 2016 - 20 jounada al-awwal 1436 - N° 1239 - 3^e année - Prix : Algérie : 10 DA. France : 1€

www.dknews-dz.com

ALGÉRIE-RUSSIE
Le Président Bouteflika reçoit le ministre russe des AE



P. 24

SELON LE DG DE L'AIEA
L'Algérie, un partenaire "très important"

P. 24

DÉVELOPPEMENT DES RELATIONS ALGÉRO-CHINOISES
La contribution du Président Bouteflika saluée par son homologue chinois

P. 24

SONATRACH

Hausse prévue de la production des hydrocarbures en 2016

La production de Sonatrach en hydrocarbures devrait repartir à la hausse en 2016 à la faveur de l'optimisation des ressources en pétrole et gaz et de la réduction des coûts d'investissements, a déclaré hier à l'APS le P-DG de Sonatrach, Amine Mazouzi. «En 2016, il y aura une hausse assez importante de production (d'hydrocarbures) et cette hausse s'est déjà faite ressentir avec les résultats obtenus à fin février en cours où les objectifs de production sont atteints à 100%», a-t-il souligné en marge d'une visite à Ghardaïa. «Vers la fin 2016, nous allons certainement dépasser les prévisions», pronostique-t-il. Selon lui, ces projections de reprise de la production, qui devrait marquer la rupture avec près d'une décennie de repli, sont liées dans une large mesure à des investissements qui ont permis d'optimiser les ressources en pétrole et gaz des puits en exploitation tout en réduisant les coûts de ces investissements.

P. 6



IMPORTATIONS DES MÉDICAMENTS
Facture et quantités en baisse en janvier 2016

P. 4

ZONES INDUSTRIELLES
Priorité au secteur mécanique

P. 4

COMPLEXE DE TIGUENTOURINE :
Remise en service du 3^e train en avril 2016

P. 4

DÉLOCALISATION DU MARCHÉ INFORMEL DE GROS DE GUÉ DE CONSTANTINE :
Le site d'implantation connu incessamment

P. 7

SANTÉ

MAL DE DOS
La PCP therapy contre la douleur

Pages 12-13

Protection civile



2274 interventions en 24h

P. 10

FOOTBALL

INFRASTRUCTURES

Une nouvelle pelouse pour le stade de Sétif en fin de saison

P. 21

MDN

Des armes et des matières explosives Saisies à Constantine et Batna

P. 3



Du jamais bu...

[FrutsDrink](#)

Fruts
فروتس
Nouveau

DIVERSIS - 01/03/2016

Ouverture demain de la session de printemps



La session de printemps des deux chambres du Parlement (Conseil de la nation et APN) s'ouvrira demain matin, a indiqué hier un communiqué du Conseil de la nation. L'ouverture de la session de printemps du Parlement intervient conformément aux dispositions de l'article 118 de la Constitution et de l'article 5 de la loi organique portant organisation et fonctionnement de l'APN et du Conseil de la nation, et régissant les relations fonctionnelles entre les deux chambres du Parlement et le gouvernement, ajoute le communiqué.

CE MATIN À 10H

Louisa Hanoune invitée de *Sawt El Akher*



La secrétaire générale du Parti des travailleurs (PT), Mme Louisa Hanoune, sera l'invitée ce matin à 10h, du Forum du quotidien *Sawt El Akher*.

CE MATIN À 11H

Le DG de l'INESG invité du Forum d'*Echaâb*

Le Forum du quotidien *Echaâb*, reçoit ce matin à 11h, le Dr Ilyes Boudraa, directeur général de l'Institut national d'études de stratégie globale (INESG), dans le cadre d'une conférence-débat qui portera sur la situation en Libye.



DU 14 AU 24 MARS

Les journées du textile algérien



Sous le patronage du ministère de l'Industrie et des Mines, la société Aïda Consult, organise du 14 au 24 mars à Alger, «Les journées du textile algérien». A cette occasion, une conférence de presse sera organisée lundi 7 mars à 9h30 à la salle Ibn Zaydoun pour présenter le programme de l'événement.



SEAL

Perturbation de l'AEP dans 5 communes d'Alger



L'alimentation en eau potable sera perturbée à partir de ce matin 10h jusqu'au mercredi à 6h dans plusieurs communes de la wilaya d'Alger en raison de travaux de raccordements, a annoncé hier la Société des eaux et de l'assainissement d'Alger (SEAL) dans un communiqué. Ces travaux vont ainsi engendrer une perturbation dans l'alimentation en eau potable dans les communes d'Alger centre (Boulevard Krim Belkacem, Rue Franklin Roosevelt et Rue Didouche Mourad en partie), de Sidi M'Hamed (Boulevard des martyrs et Boulevard Mohamed Zekkal), de Mohamed Belouizdad (partie haute de Belouizdad), d'El Mouradia (en partie) et d'El Madania (en partie), a précisé la même source. Cette perturbation est due à des travaux de raccordement des installations principales de production de la Seal, a indiqué la même source affirmant que la situation se «rétablira progressivement» dès l'achèvement des travaux. La Seal rappelle qu'un dispositif de citernage a été mis en place pour alimenter, en priorité, les établissements publics et hospitaliers afin de réduire les désagréments.

Horaires des prières

Mardi 21 jounada al-awwal 1437

Fajr	05:44
Dohr	13:01
Asr	16:14
Maghreb	18:48
Isha	20:07



AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE, TOURISME ET ARTISANAT

Ghoul à Msila



Dans le cadre du suivi des projets du secteur, le ministre de l'Aménagement du Territoire, du Tourisme et de l'Artisanat, le Dr Amar Ghoul, effectuera aujourd'hui, une visite de travail et d'inspection dans la wilaya de Msila.

LE 12 MARS À ALGER

Meeting populaire de TAJ

Le président du parti de TAJ, le Dr Amar Ghoul, présidera un meeting populaire, samedi 12 mars à la salle Abdelhak Benhamaouda (UGTA), place du 1er Mai, Alger.

Météo

	Max	Min
Alger	14°	04°
Oran	18°	08°
Annaba	14°	08°
Béjaïa	17°	07°
Tamanrasset	26°	11°

LE 5 MARS À MÉDÉA

Campagne de dépistage du diabète

L'association des diabétiques El Amel de la wilaya de Médéa, organise samedi 5 mars, au sein de l'établissement public de la santé de proximité Médéa Ouezra, une campagne de dépistage du diabète.



Découvrez les nouveaux plans «Mobtasim» de Mobilis



Mobilis propose de nouveaux plans optionnels, à destination de ses clients prépayés 2G/3G «Mobtasim», grâce au pouvoir de sa formule magique *600#. A compter du lundi 29 février 2016, les clients prépayés de l'offre Mobtasim et ses plans (Classique, Awel, Batel et Gosto), auront le choix d'adhérer à deux nouveaux plans riches en options, permettant à ses clients de bénéficier de plusieurs avantages (Voix, SMS et Internet), en utilisant simplement la formule *600# : Plan 150 DA vers Mobilis: permet aux abonnés de profiter de 150 minutes d'appels + 50 SMS vers le réseau Mobilis + 50 Mo (WhatsApp et Facebook). Plan 150 DA vers Tous : permet aux abonnés de profiter de 40 minutes d'appels + 20 SMS vers tous les réseaux + 50 Mo (WhatsApp et Facebook). Ainsi, les vœux des clients Mobilis resteront exaucés durant 48 heures.

SERVICE «STORM»

Algérie Poste et Ooredoo récompensent les meilleurs revendeurs



Algérie Poste et son partenaire Ooredoo ont organisé, ce hier 29 février 2016, une cérémonie de remise des récompenses aux employés d'Algérie Poste gagnants du concours Storm lancé durant l'année 2015 à travers 9 wilayas du pays. La cérémonie de remise des prix aux gagnants s'est déroulée au siège de la direction générale d'Algérie Poste à Alger, en présence de Mme Baya Hanoufi, directrice de la division réseau, représentante du directeur général d'Algérie poste, de M. Gianluca Redolfi, directeur commercial exécutif (CCO), représentant du directeur général de Ooredoo, ainsi que des cadres dirigeants des deux entreprises. Le concours Storm lancé dans le cadre du partenariat stratégique entre Algérie Poste et Ooredoo, récompense les employés d'Algérie Poste dans les wilayas d'Alger, Bouira, Tipasa, Boudmerdes, Blida, Béjaïa, Sétif, Oran et Tizi-Ouzou, ayant réalisé les meilleurs résultats dans la vente du recharge mobile Storm au sein du réseau commercial d'Algérie Poste durant la période du concours.

SELON M. GRINE

Certains articles de la loi sur l'Information «pourraient être revus» pour se conformer à la Constitution révisée

Le ministre de la Communication, Hamid Grine, a annoncé hier à Alger que certains articles de la Loi organique sur l'Information «pourraient être revus» pour se conformer aux dispositions de la Constitution révisée, lesquelles consacrent notamment la liberté d'expression.

Certains articles de la Loi organique sur l'Information «pourraient être revus», pour se conformer aux dispositions de la Constitution amendée, a déclaré le ministre à la presse, en marge d'une conférence sur le journalisme et les mutations technologiques, organisée dans le cadre du cycle de formation des journalistes, initié par son département.

Répondant à des interrogations liées aux difficultés financières qui menacent la survie de certains journaux, à la suite de la baisse de leurs recettes publicitaires, le ministre a précisé que cette situation est conséquente à «la réduction des annonceurs, aussi bien publics que privés».

Il a ajouté, à ce propos, que l'Agence nationale d'édition et de publicité (ANEPE) «n'est qu'un moyen» de distribution de la publicité «selon le volume» qu'elle reçoit de la part des rédacteurs.

«Ceux qui ont créé des journaux privés se devaient d'avoir un minimum de background en tant que gestionnaires au lieu de dépendre uniquement de l'aide de l'Etat et de la publicité émanant de l'ANEPE», a-t-il souligné, en s'interrogeant comment certains éditeurs se sont lancés dans de tels projets «sans les ressources financières nécessaires».

Conviant «ceux qui se sont lancés



dans l'aventure intellectuelle à assumer leurs responsabilités», le ministre a insisté sur la disponibilité de l'Etat à «venir en aide à une presse de qualité», celle-là même qui a une «projection vers l'avenir et non pas des rétroviseurs».

Le sujet de la désignation d'un nouveau président de l'Autorité de régulation de l'audiovisuel (Arav), M. Grine a rappelé que cela relève des «prérogatives» du président de la République, Abdelaziz Bouteflika, précisant avoir «proposé quelques noms», en remplacement de Miloud Chorfi, désigné au Conseil de la nation.

Il a, en outre, fait savoir que l'élec-

tion du Conseil de l'éthique et de la déontologie interviendra en mai prochain et que la procédure a été retardée en raison de l'attente de la régularisation des journalistes qui ne le sont pas encore. Par ailleurs, il a rappelé l'installation, le même mois, de la Commission permanente de délivrance de la carte du journaliste professionnel.

Le ministre a également insisté, à nouveau, sur l'obligation par les éditeurs de consacrer 2% de leurs bénéfices à la formation de leur effectif journalistique afin d'améliorer leur niveau, déplorant que «pas un seul patron de presse privée ne s'y est conformé jusque-là».

Le Prix de l'émir Nayef récompensera les meilleurs thèmes traitant des "problématiques de l'heure"

Le Directeur général de la Sécurité nationale, le général-major Abdellah Hamel, a affirmé hier à Tunis que le haut comité du Prix de l'émir Nayef pour la sécurité arabe récompensera les thèmes qui contribuent au traitement des "problèmes sécuritaires de l'heure".

Abdellah Hamel qui s'exprimait lors de la réunion du Haut comité a dit que le monde est confronté aujourd'hui à de «nouveaux dangers qui exigent la mobilisation de toutes les énergies, l'appui aux efforts communs et le renforcement de la coordination entre les services de sécurité et les forces vives dans les sociétés arabes pour faire face aux défis».



Ces défis en appellent également à l'implication de tous les acteurs (savants, hommes de culture, journalistes et citoyens) et tel est précisément le but recherché par ce prix», a ajouté le directeur général de la DGSN.

Le Prix de l'émir Nayef

pour la sécurité arabe concerne cinq catégories. Il s'agit du prix de la performance sécuritaire, le prix des programmes sécuritaires pionniers, le prix des études sécuritaires, le prix de l'innovation dans le domaine sécuritaire et le prix de la créativité médiatique, en

sus de la médaille de l'émir Nayef de la sécurité arabe. Des universitaires et des chercheurs d'Algérie et de différents pays arabes sont en lice pour ce prix d'une valeur de 100.000 dollars avec des contributions en relation avec la sécurité, la créativité et les études stratégiques. Le général-major Abdellah Hamel a été désigné à ce comité à l'occasion de la 32e session du Conseil des ministres arabes de l'Intérieur (CMAI) en mars dernier. Les travaux de cette réunion qui s'est déroulée sous le patronage du secrétariat général du CMAI, ont regroupé, outre l'Algérie, l'Arabie Saoudite, le Qatar et la Jordanie.

LUTTE CONTRE LE TERRORISME

Des armes et des matières explosives saisies à Constantine et Batna (MDN)

Des détachements de l'Armée nationale populaire et des éléments de la Gendarmerie nationale ont saisi dans différentes opérations à Constantine et Batna, des armes, des munitions et des matières explosives, a indiqué hier un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN).

«Dans le cadre de la lutte antiterroriste et contre la criminalité organisée, un détachement relevant du

secteur opérationnel de Constantine (5e Région militaire) a saisi, le 28 février 2016, un canon de fabrication artisanale, (05) kilogrammes de matières explosives, une paire de jumelles et trois (03) postes radio», précise la même source. Aussi et à Batna, des éléments de la Gendarmerie nationale ont saisi «un fusil de confection artisanale, un pistolet automatique et 20 kilogrammes de poudre noire», est-il ajouté. En outre,

dans le même contexte et en 2e Région militaire, «des éléments de la Gendarmerie nationale ont intercepté à Tlemcen, Ain Témouchent et à Tiaret, sept (07) contrebandiers, 152,6 kilogrammes de kif traité et 18.800 litres de l'huile moteur». Par ailleurs et en 3e Région militaire, «des éléments de gardes-frontières ont saisi, à Béchar, 498,29 kilogrammes de kif traité», conclut le communiqué du MDN.

Le Président Bouteflika rend hommage au moudjahid Abdelmadjid Bouzbid

Le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, a salué les grandes qualités et l'abnégation au service du pays du moudjahid Abdelmadjid Bouzbid, décédé hier.

«J'ai appris avec une profonde affliction le décès du moudjahid Abdelmadjid Bouzbid puisse Dieu le rétribuer pour sa loyauté et son dévouement pour le pays, lui accorder Sa Miséricorde et l'accueillir dans Son vaste paradis», a écrit le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, dans un message adressé à la famille du défunt.

«Le défunt nous quitte dans le silence laissant aux enfants de l'Algérie un exemple de conduite et de dévouement au service de la patrie. Il compte parmi les premiers qui ont rejoint les rangs de l'Armée de libération nationale (ALN) pour y assumer au sein de ses structures les plus sensibles, un rôle important avec bravoure, loyauté et patriotisme qui le distingueront sa vie durant», a-t-il souligné.

Le chef de l'Etat a précisé que le défunt «a apporté sa contribution au sein de l'Etat en occupant plusieurs postes de responsabilité notamment au sein de l'appareil de Sécurité nationale avec la même modestie et humilité».

«Tout homme est appelé à quitter le monde d'ici bas mais son œuvre et ses vertus le veulent à l'immortalité et à la gloire», a ajouté le président Bouteflika priant Dieu Le Tout-puissant d'accorder au défunt Sa Miséricorde et de l'accueillir dans Son vaste Paradis et d'assister les siens en cette douloureuse épreuve».

•Un militant de la première heure



Abdelmadjid Bouzbid, décédé hier à l'âge de 86 ans, était un militant de la première heure qui s'était engagé très jeune dans le mouvement national.

Il adhère d'abord au Parti du peuple algérien (PPA) en 1947 puis au Mouvement pour le triomphe des libertés démocratiques (MTLD) en 1948 et enfin en 1950 à l'organisation spéciale (OS) avant le déclenchement de la lutte armée en novembre 1954. Arrêté en 1950 dans le sillage du démantèlement de l'OS alors qu'il avait à peine quinze ans ainsi que d'autres moudjahidines martyrs comme Badji Mokhtar dans ce qui avait été appelé à l'époque «le complot de Bône», il fut incarcéré pendant une année, d'abord à Annaba puis dans la prison de Constantine. Élément actif de la direction de l'armement, structure de l'ancien ministère de l'Armement et des Liaisons générales (MALG), direction que dirigeait Benmostafa Amar (colonel Benbouda), il fut chargé en 1957 de la logistique à Benghazi et Tripoli en Libye avant de «couvrir» la Tunisie, à partir de 1959 comme responsable des services de l'armement et du ravitaillement. Toute sa carrière, pendant la Révolution, il l'effectua dans le service opérationnel de l'armement aux côtés d'autres membres de l'ancêtre des services de renseignement algérien, le MALG dont son responsable Abdelhafid Boussouf dit Si Mabrouk.

À l'indépendance, c'est tout naturellement qu'il choisit de faire carrière dans la Police nationale et dû présider aux destinées de la Direction générale de la sécurité nationale (DGSN) en 1987 après la nomination du regretté El Hadi Khediri au ministère de l'Intérieur et dont il était l'adjoint.

Il termina son parcours professionnel comme ambassadeur à Bamako où il s'était totalement investi pour consolider la paix au Mali. Il prendra une part active dans la signature, en 1992 à Bamako, du pacte national de la paix au Mali avant de prendre sa retraite à la fin des années 1990.

Sa vie de militant dans le monde secret de l'armement et du renseignement, il la relata dans un ouvrage qu'il a fait paraître en 2004 sous le titre «La logistique durant la guerre de Libération nationale».

APS

ALGÉRIE-AIEA

L'AIEA disponible à assister l'Algérie dans l'énergie nucléaire à des fins pacifiques

Le ministre de l'Energie, Salah Khebri, a reçu, hier, le Directeur général de l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA), M. Yukiya Amano, lequel a affirmé la disponibilité de l'agence à assister l'Algérie dans les domaines d'activités nucléaires à des fins pacifiques.

Lors de cette rencontre, tenue au siège du ministère de l'Energie, M. Khebri et M. Amano ont examiné l'état de la coopération entre l'Algérie et l'AIEA dans les domaines de l'utilisation de l'énergie nucléaire à des fins pacifiques ainsi que de la formation des formateurs, a indiqué le ministère dans un communiqué.

Actuellement, le Directeur général de l'AIEA a relevé la «bonne coopération existante entre l'Algérie et cette agence en exprimant la disponibilité de l'Agence à assister l'Algérie dans tous les domaines d'activités nucléaires à des fins pacifiques».

Par ailleurs, M. Amano a invité le ministre à participer à la conférence ministérielle sur la sécurité nucléaire qui se tiendra à Vienne (Autriche) en décembre 2016.

ALGÉRIE-ANGOLA

L'Angola intéressé par les tracteurs fabriqués à Constantine

Le ministre des Relations extérieures de l'Angola, Georges Rebelo Pinto Chikoti, s'est dit hier à Constantine «très impressionné par les performances de l'usine de fabrication de tracteurs agricoles à Oued Hamimme, indiquant

que ces produits étaient susceptibles de constituer un domaine de coopération entre les deux pays.

Dans une déclaration à l'APS, en marge d'une visite dans les ateliers de l'Entreprise algérienne de fabrication de tracteurs (ETRAG), à Oued Hamimme, près d'El Khroub, M. Rebelo Pinto Chikoti s'est dit «très impressionné par les performances de cette unité publique» produisant des véhicules de marque Massey-Ferguson.

«L'Angola et l'Algérie cherchent à diversifier leur économie à travers, entre autres, la maîtrise des métiers agricoles», a souligné le ministre angolais, mettant l'accent sur «l'importance de l'industrie de fabrication de tracteurs agricoles dans la concrétisation de cet objectif».

M. Georges Rebelo Pinto Chikoti a également visité le laboratoire pharmaceutique «UPC», dans la zone industrielle «Palma», spécialisé dans l'importation, la distribution et, très prochainement, la production de produits pharmaceutiques.

En visite à Constantine depuis dimanche, le ministre angolais s'est rendu, entre autres, au théâtre régional, au palais Ahmed Bey, au pont de Sidi M'Cid et au Monument-Aux-Morts.

DÉLOCALISATION DU MARCHÉ INFORMEL DE GROS DE GUÉ DE CONSTANTINE

Le site d'implantation connu incessamment

L'espace devant abriter le futur marché régional de gros des produits agroalimentaires en remplacement de celui de Gué de Constantine (Alger) devrait être défini très prochainement, a indiqué hier le ministre du Commerce, Bakhti Belaïb, qui a noté que deux sites ont été proposés par les commerçants.

S'exprimant lors d'une réunion avec l'Union générale des commerçants et artisans algériens (UGCAA), le ministre a souligné la nécessité d'abriter rapidement sur le site du projet afin de transférer le marché informel de gros de Gué de Constantine (ex-Semmar) vers un espace moderne.

Après avoir écouté les représentants des commerçants de cet espace informel qui ont proposé deux sites, un à Gué de Constantine de 57 hectares et un autre à Baba Ali dans la Daïra de Birtouta (sud ouest d'Alger), le ministre a instruit les responsables de son département d'identifier ces sites en coordination avec les au-

torités locales afin de trancher le plus tôt possible sur l'espace devant abriter le projet.

«La décision doit être prise durant la semaine prochaine sur un espace devant abriter ce projet», dont les commerçants ont proposé de financer la réalisation, a indiqué le ministre.

Le secrétaire général de l'UGCAA Salah Souilah a souligné qu'une assiette foncière de plus de 40 hectare est nécessaire pour réaliser une telle infrastructure commerciale qui doit abriter, outre les locaux commerciaux, d'autres commodités liées à la restauration, à la sécurité mais aussi une banque.

Comptant un total d'environ mille (1.000) commerçants, le marché de gros de Gué de Constantine situé dans une zone d'habitation ne répond pas aux normes d'exercice de cette activité, alors que 20% des commerçants exercent sans registre de commerce, selon le SG de l'UGCAA. M. Souilah a indiqué aussi que l'Union aspire à créer d'autres marchés similaires dans

les grandes villes comme Constantine et Oran.

Cette organisation propose aussi la création d'un marché de gros de l'électroménager afin d'encourager la production nationale dans cette branche qui en pleine expansion.

Interrogé, par ailleurs, sur l'éradication du commerce informel, M. Belaïb a estimé que ce phénomène était en déclin grâce aux efforts consentis par l'Etat durant ces trois dernières années en consacrant notamment pas moins de 14 mds DA à la résorption des marchés informels.

Il a aussi avancé que le développement de la grande distribution allait contribuer à la réduction du commerce informel.

Il a fait savoir dans ce contexte, que les autorités locales ont été instruites de faciliter les demandes d'investissement dans la grande distribution selon les normes mondiales.

Questionné sur l'accord d'association avec l'Union européenne (UE), le ministre a indiqué que l'Algérie «engage en ce moment des discus-

sions avec le partenaire européen afin d'introduire quelques amendements dans l'accord signé en 2005».

Le bilan fait par l'Algérie, après dix ans de mise en oeuvre de l'accord, a fait ressortir une forte augmentation des échanges commerciaux entre les deux parties, mais en faveur de l'UE, et un faible investissement européen en Algérie.

«L'accord avait des promesses dont celle d'accroître les investissements européens en Algérie. Or nous avons constaté que le volet commercial a cru énormément alors que l'investissement européen demeure insignifiant», a-t-il dit. «Sur la base de ce constat, nous avons le droit de discuter avec la partie européenne pour introduire quelques amendements dans l'accord. C'est un processus généralement long, mais les arguments avancés par l'Algérie ont été acceptés», a-t-il ajouté.

APS

Khebri : augmenter la production des hydrocarbures et rationaliser la consommation

La stratégie énergétique de l'Algérie à l'horizon 2030 s'articule autour de l'augmentation de la production et de la rationalisation de la consommation, a affirmé, hier, le ministre de l'Energie, Salah Khebri.



Intervenant sur les ondes de la Radio nationale, le ministre a assuré que les investissements dans le secteur de l'énergie seraient «poursuivis normalement en dépit de la baisse des prix du brut et des revenus financiers du pays».

Même dans l'hypothèse d'insuffisance des ressources financières de Sonatrach pour réaliser ses investissements, ce groupe public dispose de deux solutions alternatives, a-t-il avancé.

En effet, a-t-il expliqué, la compagnie, qui n'a «aucune dette externe» jusqu'à présent, peut «recourir à l'endettement extérieur à l'instar de ce que font les grandes compagnies étrangères, ou bien s'appuyer sur le partenariat».

A ce propos, il a fait remarquer que le partenariat ne représente que 4% des investissements de Sonatrach dans le domaine minier.

«Nous n'avons pas le choix, nous sommes dans l'obligation d'augmenter nos capacités de production pour garantir une indépendance énergétique à long terme au moment où la demande nationale sur l'énergie augmente sans cesse», a-t-il expliqué.

La consommation énergétique du pays est passée de 30 millions de tonnes équivalent pétrole (TEP) en 2000 à 58 millions TEP en 2015, a-t-il rappelé.

Un appel d'offres international, le cinquième du genre, sera lancé pour la sélection des investisseurs intéressés par l'exploration et la production d'hydrocarbures, a aussi fait savoir M. Khebri.

Pour faire face à ses besoins croissants, l'Algérie s'est aussi engagée dans une stratégie de diversification de ses ressources énergétiques.

Sachant que l'électricité est produite en Algérie exclusivement à partir du gaz naturel, le pays pourra,

grâce à la diversification énergétique, économiser 300 milliards mg de gaz naturel d'ici à 2030, des ressources qui seront alors utilisées dans des industries de transformation, a soutenu le ministre.

Un appel d'offres national et international sera bientôt lancé par le ministère pour sélectionner les investisseurs devant concrétiser ce projet.

Mieux encore, l'Algérie réfléchit à produire de l'électricité à partir de l'énergie nucléaire à l'horizon 2030.

«En plus du solaire, nous ambitionnons également d'arriver à l'électro-nucléaire à l'horizon 2030. Nous avons demandé à l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA) de nous aider dans le domaine de formation», a-t-il indiqué en précisant que cette question a été abordée, lundi, avec le Directeur général de l'AIEA, Yukiya Amano, en visite à Alger.

Quant à la politique gazière du pays, elle se focalise, à son tour, sur l'augmentation de la production et la préservation des parts de marché des exportations algériennes sur le marché mondial, sur fond d'abondance sans égal de l'offre, a-t-il observé.

Par ailleurs, un nouveau projet, baptisé Boosting 3, visant à renforcer la production à partir du champ gazier de Hassi R'mel, fort de plus de 2.500 milliards de mg de réserves récupérables, est en cours d'études et devrait être entamé en 2019, selon le ministre.

Pour ce qui concerne la pétrochimie, l'entrée en production de trois

nouvelles raffineries (Tiaret, Hassi Messaoud et Biskra), entre 2020 et 2024, devra permettre à l'Algérie de passer du statut d'importateur des produits énergétiques raffinés à celui d'exportateur.

Mais pour garantir l'indépendance énergétique pour les futures générations, la rationalisation de la consommation s'impose plus que jamais, a prévenu le ministre.

En Algérie, pour produire 1.000 dollars de PIB, on consomme 0,25 Tep (tonnes équivalent pétrole) alors que la consommation est de seulement 0,09 Tep en Espagne et de 0,08 Tep en Italie pour 1.000 dollars de PIB, a-t-il comparé.

Pour limiter cette déperdition énergétique, plusieurs mesures ont été mises en route à l'instar de l'augmentation des prix de l'électricité et des carburants depuis janvier dernier (Loi de finances 2016), l'obligation des administrations publiques d'utiliser des voitures GPLC ainsi que l'obligation de l'intégration du niveau de consommation énergétique dans l'élaboration des études économiques pour la réalisation des usines.

A une question sur ses prévisions pour les cours de pétrole sur le marché international, M. Khebri s'est montré optimiste: «Les prix de brut augmenteront tôt ou tard. Cependant, même si l'on arrive à réduire l'offre, il va falloir attendre l'épuisement des stocks surabondants pour que les prix commencent à baisser».

Il a également indiqué qu'une réunion se tiendra en mars prochain, regroupant les producteurs Opep et hors Opep pour «confirmer le gel de la production pétrolière» qui a fait récemment l'objet d'un accord entre l'Arabie saoudite et la Russie.

M. Nouri à Mila

L'amélioration de l'AEP à partir du barrage de Beni-Haroun, une priorité du secteur

L'amélioration de l'alimentation des communes de la wilaya de Mila en eau potable, à partir du barrage de Beni Haroun, est «l'une des priorités du secteur», a affirmé dimanche à Mila le ministre des Ressources en eau et de l'environnement, Abdelouahab Nouri.

Le ministre a fait part, au cours d'un point de presse organisé en marge de sa visite de travail à Mila, de son «insatisfaction» devant la situation actuelle en matière de fourniture d'eau potable (AEP).

Il a annoncé, à ce propos, le lancement «très prochain» du projet de réhabilitation, pour 3 milliards de dinars, de la conduite principale alimentant la galerie n°1 desservant 10 communes du centre de la wilaya.

M. Nouri a également appelé à mobiliser les eaux souterraines pour résorber l'actuel déficit en AEP des régions rurales et montagneuses de la wilaya.

Le ministre s'est rendu, dans le cadre de sa visite de travail à Mila, au lieu-dit El Mekhouda, à l'entrée du chef-lieu de wilaya, où s'étaient produits plusieurs glissements de terrain qui ont causé des dommages à la conduite principale d'alimentation d'eau potable provenant du barrage de Beni-Haroun.

Un ouvrage qui a fait l'objet d'une visite d'inspection du ministre qui a reçus des explications sur le rayonnement de ce barrage géant, le plus



important du pays, qui emmagasine à l'heure actuelle un milliard de m³, et qui alimente plusieurs wilayas.

Le directeur général de l'Agence nationale des barrages et transferts (ANBT), Azzeddine Barraki, a présenté à cette occasion un exposé sur l'état d'exécution du projet des grands transferts du barrage de Beni-Haroun vers les wilayas d'Oum El-Bougah, de Batna et de Khénchela.

Il a notamment relevé que la mise en service de ce transfert, dans sa totalité, aura lieu le 1^{er} juillet 2016 après l'entrée en phase opérationnelle des

deux stations de pompage d'Oued Seggane (Mila) et d'Aïn Kercha (Oum El-Bougah) et du bassin hydraulique d'Ouled Hamla (Oum El-Bougah).

Le Nord de la wilaya de Mila, M. Nouri a inspecté le projet de la station d'épuration des eaux usées (STEP) des deux communes d'Aïn Beida Harrache et de Ferdjouia.

Le projet s'inscrit dans le cadre d'une opération portant sur la réalisation de cinq STEP destinées à protéger le barrage de Beni-Haroun.

Le ministre a insisté, in situ, sur le respect des délais de réalisation de ces équipements pour préserver les eaux de ce barrage contre la pollution.

Lors de la visite de la maison de l'environnement de Mila, le ministre a suivi deux exposés, le premier sur les activités de l'entreprise Mila-net, chargée de la collecte des déchets, et le second sur le projet d'une plage artificielle sur les rives du barrage de Beni-Haroun.

M. Nouri devait clôturer sa visite par l'inspection de deux unités de recyclage de pneumatiques, à Teleghma, et de matière plastique, à Chelghoum-Laid.

MME IMANE-HOUDA FERAOUN À BOUIRA

Orienter le secteur des TIC vers une véritable performance économique



La ministre de la Poste et des Technologies de l'Information et de la Communication (PTIC), Imane-Houda Feraoun, a souligné, dimanche à Bouira, la nécessité d'orienter ce secteur vers une véritable performance économique à travers la formation et le recyclage des travailleurs.

«Nous devons aller, à partir d'aujourd'hui, vers une véritable performance économique et une valeur ajoutée pour le secteur de la PTIC par le biais de la formation et le recyclage du personnel qui assure et maîtrise la maintenance des équipements technologiques modernes», a insisté Mme Feraoun qui inspectait le complexe national d'Algérie Télécom Satellite (ATS), situé dans la ville de Lakhdaria (Nord-ouest de Bouira).

Le fonctionnement de ce complexe et la maintenance des équipements technologiques dont il dispose «sont assurés par des compétences purement algériennes». «Nous devons donc mettre en valeur cet acquis et cette station qui couvre tout le territoire national sans aucune zone d'ombre», a-t-elle souligné.

Dotée de trois systèmes satellitaires, à savoir le (GMPCS), la Géolocalisation et le Visat (Very Small Aperture Terminal), qui est un terminal à très petite ouverture désignant

portabilité des numéros téléphoniques, la ministre a tenu à expliquer que ce dossier rentre dans le cadre de la mise à niveau du secteur proposé dans le nouveau projet de loi. «Une fois adopté, nous souhaitons que ce dossier soit piloté par une autorité de régulation», a-t-elle dit. Evoquant la question de la 4G mobile, Mme Feraoun a indiqué que son département attendait les offres des opérateurs de la téléphonie mobile. La ministre a fait savoir en outre que la société britannique Vodafone avait eu récemment une séance de discussions avec d'autres opérateurs dont

ATS et ceux de la téléphonie mobile en vue de débattre de projets de partenariat dans le domaine des nouvelles technologies. Concernant la régularisation des travailleurs contractuels exerçant dans le secteur de la Poste, elle a indiqué que l'opération est en cours, assurant que 25 % d'entre eux seront régularisés de façon normale tandis que le reste, soit 75 %, le seront selon les besoins des bureaux de poste.

La ministre a annoncé également que d'ici au mois de juin prochain tous les guichets de la Poste seront informatisés et dotés de technologie IP (Internet protocole) et raccordés aux technologies 3G et 4G d'ici à la fin de l'année.

M. BOUDJEMAA TALAI EST FORMEL Tous les projets de transport seront livrés dans les délais impartis



Le ministre des Transports, Boudjemaâ Talai a affirmé, hier à Oran, que tous les projets du transport aérien, maritime et ferroviaire en cours de réalisation dans la wilaya seront «livrés dans les délais impartis», eu égard à la disponibilité du finance-

ment et des moyens. Dans une déclaration à la presse au terme de sa visite d'inspection dans la wilaya, le ministre a annoncé que la nouvelle aérogare de l'aéroport international «Ahmed-Ben Bella» d'Oran, en cours de réalisation, sera mise en exploitation en

2017. Des explications sur l'état d'avancement des travaux de réalisation de cette aérogare ont été fournies au ministre. Cette infrastructure sera dotée d'une capacité de 3,4 millions de passagers par an, a indiqué le chef du projet.

M. Boudjemaâ Talai a inspecté le chantier des réalisations de la nouvelle tour de contrôle de l'aéroport international d'Oran. Cette infrastructure sera réservée à l'exportation des produits minéraux et sidérurgiques. Le projet de ligne ferroviaire reliant la zone industrielle d'Arzew et la ville sera livrée en juin 2016, a indiqué M. Boudjemaâ Talai. Réalisée par l'Agence nationale des études et suivie de réalisation des investisse-

ments ferroviaires (ANESRIF), cette ligne longue de 3,7 kilomètres sera exploitée à une vitesse de 80 km/heure et sera dotée d'équipements de signalisation moderne, a-t-on ajouté.

Inspectant le projet de réalisation du quai du port d'Oran pour la navette Oran-Aïn Turck (ouest de la wilaya), le ministre a insisté sur l'ouverture de cette ligne en juillet prochain, soit en saison estivale.

M. Talai a également visité la gare routière de transport de voyageurs à proximité de hâ «Dhaya» qui sera mise en service en mars prochain, ainsi que le projet d'extension du terminal des containers du port d'Oran dont les travaux sont en état d'avancement. Il a inauguré, en outre, le nouveau siège de la direction des transports à la cité administrative à l'Est de la ville d'Oran.

APS

HADJAR À TLEMCEN L'Institut africain de l'énergie et l'eau de Tlemcen, une structure pratique

Le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Tahar Hadjaj, a affirmé, dimanche à Tlemcen, que l'institut africain de l'énergie et l'eau à Tlemcen est une «structure pratique et un moyen de rapprochement» entre les enfants de l'Afrique dans leur diversité linguistique et culturelle.

Lors d'une rencontre avec le ministre allemand de la Coopération et du Développement, Gerd Müller, en présence du représentant de la Commission africaine des universités et des cadres universitaires, M. Hadjaj a souligné que cet institut, qui se distingue par son niveau scientifique supérieur, compte actuellement 78 étudiants, dont 4 d'Algérie, «favorise des liens entre ces étudiants pour établir un avenir prospère du continent». Après avoir rappelé l'importance de cette infrastructure sur le plan national et international, le ministre a rappelé que Tlemcen a été choisie pour abriter l'institut, parmi 22 universités nationales, en raison de «ses compétences humaines et ses structures opportunes». M. Hadjaj a ajouté que l'institut spécialisé en formation des experts de grade master dans les différentes spécialités liées aux ressources hydriques et aux énergies et changements climatiques.

Il sera procédé l'année prochaine à l'enseignement doctorant et le nombre d'étudiants atteindra 300 inscrits, a-t-il annoncé. Les charges de cette infrastructure scientifique seront réparties en trois parties que sont l'Union africaine (UA), l'Allemagne et l'Algérie, cet institut constitue l'un des cinq instituts africains intéressés par certaines sciences et technologies modernes, a-t-on indiqué.

Le ministre allemand a estimé, pour sa part, que cet institut est une réelle opportunité pour instaurer des bases de sciences et de technologies en.

Afrique, dont plus de la moitié de la population sont des jeunes âgés de moins de 25 ans, tout en soulignant que ces jeunes constituent l'énergie vivante du continent. M. Gerd Müller a ajouté que l'Allemagne coopère avec 35 pays africains en soutenant leur processus de développement, les droits de l'homme et l'égalité entre les sexes.

Prévoyant que le nombre d'habitants de l'Afrique doublera dans les 25 ans à venir, il a déclaré que ces défis ne peuvent être relevés que par la science et la recherche et la disponibilité de l'alimentation et de l'énergie pour tous en plus de la protection de l'environnement. Le ministre allemand a, en outre, exhorté à l'échange et la communication entre les jeunes et l'exploitation du numérique pour rapprocher les peuples. Le représentant de la commission africaine des universités, Tolly Mbewette a salué, pour sa part, les efforts consentis par l'Algérie au service du savoir et de la science en Afrique et pour le rapprochement des jeunes, soulignant que les étudiants diplômés de cet institut auront la mission de protection de l'environnement dans le continent.

Par ailleurs, le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique a inspecté le projet du département de pharmacie industrielle en cours de réalisation au niveau du pôle de la faculté de médecine de Tlemcen qui offrira 1.000 places pédagogiques après sa réception prévue en avril prochain.

M. Hadjaj a souligné que cette infrastructure universitaire offre un aspect pratique à la filière de pharmacie, absente en Algérie, en plus de la production de produits pharmaceutiques.

SONATRACH

Hausse prévue de la production des hydrocarbures en 2016 (P-DG)

La production de Sonatrach en hydrocarbures devrait repartir à la hausse en 2016 à la faveur de l'optimisation des ressources en pétrole et gaz et de la réduction des coûts d'investissements, a déclaré hier à l'APS le P-DG de Sonatrach, Amine Mazouzi. "En 2016, il y aura une hausse assez importante de production (d'hydrocarbures) et cette hausse s'est déjà faite ressentir avec les résultats obtenus à fin février en cours où les objectifs de production sont atteints à 100%", a-t-il souligné en marge d'une visite à Ghardaïa. "Vers la fin 2016, nous allons certainement dépasser les prévisions", pronostique-t-il. Selon lui, ces projections de reprise de la production, qui devrait marquer la rupture avec près d'une décennie de repli, sont liées dans une large mesure à des investissements qui ont permis d'optimiser les ressources en pétrole et gaz des puits en exploitation tout en réduisant les coûts de ces investissements. "Nous avons donc pu réussir le défi d'optimiser la production à moindre coût", s'est-il félicité. Par ailleurs, le P-DG de Sonatrach fait savoir que dans les tout prochains jours, des accords seront signés avec des partenaires étrangers pour la réalisation de trois (3) nouvelles raffineries à Hassi Messaoud, Biskra et à Tiarét. La réalisation de ces trois nouvelles installations s'inscrit dans le cadre du programme national de développement de l'activité de raffinerie qui vise à porter les capacités à près de 60 millions de tonnes par an d'ici 2019.



CHANGE

Cotations hebdomadaires des billets de banque et des chèques de voyage

Voici les cotations hebdomadaires des billets de banque et des chèques de voyage, valables du 28 février au 5 mars 2016, communiquées par la Banque d'Algérie.

La valeur du dollar est fixée à 105,81 DA à l'achat et à 112,27 DA à la vente. La valeur de l'euro est de 116,85 DA à l'achat et de 124,01 DA à la vente. A rappeler que pour la semaine allant du 21 au 27 février 2016, la valeur du dollar était fixée à 104,54 DA à l'achat et à 110,92 DA à la vente, tandis que celle de l'euro était fixée à 116,75 DA à l'achat et de 123,90 DA à la vente. Il y a un mois (cotations allant du 31 janvier au 6 février 2016), la valeur du dollar était fixée à 105,81 DA à l'achat et à 112,27 DA à la vente, alors que la valeur de l'euro était de 114,96 DA à l'achat et de 122,03 DA à la vente. Il y a un an (cotations allant du 22 au 28 février 2015), la valeur du dollar était fixée à 92,85 DA à l'achat et à 98,52 DA à la vente, alors que celle de l'euro était de 105,74 DA à l'achat et de 112,21 DA à la vente.

+Cotations hebdomadaires des billets de banque et des chèques de voyage, valables du 28 février au 5 mars 2016 :

Billets de banque	Achat	Vente
1 USD	105,81	112,27
1 EUR	116,85	124,01
1 CAD	78,21	83,01
1 GBP	148,01	157,07
100 JPY	93,76	99,50
1 SAR	28,20	29,95
1 KWD	351,89	373,62
1 AED	28,81	30,57
100 CHF	10,683,81	11,347,64
100 SEK	1,247,76	1,324,40
100 DKK	1,566,27	1,662,15
100 NOK	1,229,26	1,305,70

Chèques de voyage	Achat	Vente
1 USD	106,89	112,27
1 EUR	118,03	124,01
1 CAD	79,00	83,01
1 GBP	149,51	157,07
100 JPY	94,71	99,50
100 CHF	10,792,27	11,347,64
100 SEK	1,260,43	1,324,40

ZONES INDUSTRIELLES

Priorité au secteur mécanique

Les activités liées à la mécanique, dont l'automobile essentiellement, seront considérées comme prioritaires dans l'affectation du foncier des zones industrielles qui seront ouvertes prochainement, a affirmé, hier, un haut responsable auprès du ministère de l'Industrie et des Mines.

La priorité à accorder aux opérateurs de cette filière industrielle profitera aussi bien aux entreprises faisant du montage qu'aux sous-traitants, a précisé le directeur de la promotion de l'investissement de ce ministère, Amar Agadir, lors d'une conférence organisée en marge du 10e Salon international de l'après-vente et des services pour véhicules "Equip Auto", qui se tient du 29 février au 3 mars au Palais des expositions (Pins maritimes). Selon lui, il s'agit d'une démarche qui s'inscrit dans le cadre des actions visant à encourager l'investissement, tout particulièrement dans le secteur automobile.

De son côté, le directeur général de la Bourse de la sous-traitance, Aziouz Laïb, a fait savoir que l'Algérie comptait actuellement une centaine de sous-traitants capables d'accompagner le développement de l'industrie automobile et mécanique.

Parmi ces entreprises de sous-traitance, une dizaine intervient dans l'industrie naissante du montage de tramways, a-t-il précisé tout en admettant qu'il reste du chemin à parcourir pour développer efficacement le secteur de la sous-traitance, notamment à travers la formation.

Présent à cette rencontre, le directeur de la région Maghreb pour le groupe spécialisé dans les statistiques automobile GIPA, Quentin le Hetet, a considéré que le marché algérien du service après-vente et de



la pièce de rechange avait un bel avenir devant lui. A ce propos, il a indiqué que l'automobiliste algérien parcourt 20.000 kms par an, soit 62% de plus comparativement aux automobilistes d'un grand nombre de pays développés dont le Royaume-Uni où l'automobiliste moyen ne dépasse pas les 12.000 kms annuellement.

Cela s'explique essentiellement par la densité et la performance des transports publics (métro, transport ferroviaire...) dans les pays développés, se traduisant par un recours relativement moins fréquent aux véhicules particuliers.

"Cette propension à conduire beaucoup (en Algérie) a pour effet d'user plus rapidement les composants des voitures. Ce qui représente une opportunité pour la filière des services après-vente et de la pièce de rechange", selon M. le Hetet qui a observé que 52% du parc automobile algérien a plus de 10 ans d'âge. Lors

de son intervention, le vice-président de l'Association des concessionnaires automobiles algériens (AC2A), Mourad Oulmi, a tiré la sonnette d'alarme sur la propagation des pièces de rechange contrefaites en Algérie et les préjudices multiformes engendrées. Selon lui, les concessionnaires automobiles prennent en charge 20% des véhicules en matière de service après-vente et de pièces de rechange, alors que le reste du parc national est quasi-alimenté par les vendeurs de pièces contrefaites.

Il a alors appelé les importateurs des pièces de rechange authentiques à s'organiser pour éviter que le marché ne soit davantage submergé des pièces contrefaites, tout en mettant en garde que si aucune action de ce genre n'était prise, l'AC2A va agir.

Le 10e Salon Equip Auto accueille 350 entreprises dont 80% sont des sociétés étrangères représentant une vingtaine de pays.

IMPORTATIONS DES MÉDICAMENTS

Facture et quantités en baisse en janvier 2016



Les importations des produits pharmaceutiques ont reculé à 127,92 millions de dollars en janvier 2016 contre 133,78 millions de dollars en janvier 2015, soit une baisse de 4,38%, a appris l'APS auprès des Douanes.

Les quantités importées ont connu une baisse plus importante de l'ordre de 36,63% en s'établissant à 1.696,2 tonnes (t) contre 2.676,73 t, précise le Centre national de l'informatique et des statistiques des douanes (Cnis). Il est constaté que seuls les médicaments à usage humain, qui ont représenté 90% de la facture et 84,5% du volume des importations globales des produits pharmaceutiques en janvier dernier, ont connu une baisse à la fois en valeur et en quantité.

Par contre, les quantités importées des produits destinés à la médecine vétérinaire et des produits para-

pharmaceutiques ont fortement augmenté tandis que la facture s'est affichée en baisse pour les premiers et en hausse pour les seconds.

Ainsi, la facture des médicaments à usage humain s'est chiffrée à 115,02 millions usd en janvier 2016 contre 127,37 millions usd en janvier 2015 (-9,7%), tandis que les quantités sont passées à 1.434,92 t contre 2.530,51 t (-43,3%). Quant aux médicaments à usage vétérinaire, leurs importations ont atteint 1,73 million usd (64,1 t) contre 2,32 millions usd (32,92 t), soit un recul de 25,63% en montant et une hausse de 94,7% en quantité.

Pour les importations des

produits para-pharmaceutiques, elles ont coûté 11,16 millions usd (197,2 t) contre 4,07 millions usd (113,3 t), soit une hausse de 174% en valeur et de 74,03% quantitativement. A rappeler que dans le cadre de la rationalisation des importations

des médicaments, un arrêté ministériel de décembre 2015 a fixé la liste des produits pharmaceutiques à usage humain et des matériels médicaux fabriqués en Algérie qui sont interdits à l'importation.

Il s'agit de 357 médicaments composés de comprimés, crèmes et pommades dermatiques, solutions injectables, suppositoires, pommades ophtalmiques et de sirop. S'ajoute également une liste de onze (11) matériels médicaux fabriqués localement et qui sont aussi interdits à l'importation telles les seringues, compresses et bandes de gaze et la bicarbonate de soude pour dialyse.

En 2015, les importations des produits pharmaceutiques étaient de 1,96 milliard de dollars (-21,98% par rapport à 2014) pour un volume global de près de 27.000 tonnes (-15,32%).

COMPLEXE DE TIGUENTOURINE

Remise en service du 3^e train en avril 2016

Le troisième train du complexe gazier de Tiguentourine, endommagé par une attaque terroriste perpétrée le 16 janvier 2013 qui a endommagé le train numéro 3 de cette installation qui produisait, en moyenne, 16 millions de m³ par jour.

Ainsi, la remise en service de ce compartiment et l'entrée en activité de l'unité de compression de gaz, devraient permettre de porter la production de l'usine à 17,5 millions de m³/jour en plus de 2.000 tonnes/j de condensat et quelque 1.900 tonnes/j de GPL, selon des projections de Sonatrach.

Situé dans la wilaya d'Illizi, le complexe de Tiguentourine est opéré par une joint-venture composée de Sonatrach, BP et Statoil.

A rappeler que le complexe gazier de Tiguentourine a été

LE MINISTRE RUSSE DES AE, M.LAVROV EN VISITE DE TRAVAIL ALGÉRIE :

Le ministre des Affaires étrangères de la Fédération de Russie, Sergueï Lavrov, est arrivé hier à Alger, pour une visite de travail, à l'invitation du ministre d'Etat, ministre des Affaires étrangères et de la Coopération internationale, Ramtane Lamamra. Le chef de la diplomatie russe a été accueilli à son arrivée à l'aéroport international Houari Boumediene par M. Lamamra. Le partenariat stratégique qui lie l'Algérie à la Russie en vertu de la déclaration signée, en avril 2001, par les Chefs d'Etat des deux pays, fera l'objet d'un examen approfondi par les deux ministres lors de cette visite. Il sera également question de l'évaluation de la coopération bilatérale dans les domaines économique, technique, scientifique et culturel, à la lumière de la tenue, à Moscou en juillet 2015, de la 7ème session de la Commission mixte algéro-russe. Les deux parties se pencheront, notamment, sur les questions de l'actualité régionale et internationale dont la situation en Libye et en Syrie ainsi que la lutte contre le terrorisme et l'évolution du marché pétrolier international.

M. Lamamra s'entretient avec son homologue russe

Le ministre d'Etat, ministre des Affaires étrangères et de la Coopération internationale, Ramtane Lamamra, s'est entretenu hier à Alger avec son homologue russe, Sergueï Lavrov.

L'entretien, qui s'est déroulé au siège du ministère, s'est élargi par la suite aux membres des deux délégations.

Avant l'entretien, Lavrov a procédé à l'implantation d'un arbre au siège du ministère, en signe de l'amitié algéro-russe.

Le chef de la diplomatie russe est arrivé peu auparavant à Alger pour une visite de travail à l'invitation de M. Lamamra.

Le partenariat stratégique qui lie l'Algérie à la Russie en vertu de la déclaration signée, en avril 2001, par les Chefs d'Etat des deux pays, fera l'objet d'un examen approfondi par les deux ministres lors de cette visite, avait précisé un communiqué du ministère.

Le cours de cette visite, «il sera procédé, à cet égard, à une évaluation de la coopération bilatérale dans les domaines économique, technique, scientifique et culturel, à la lumière de la tenue, à Moscou en juillet 2015, de la 7e session de la Commission mixte algéro-russe».

Les questions de l'actualité régionale et internationale notamment la situation en Libye et en Syrie ainsi que «la lutte contre le terrorisme et l'évolution du marché pétrolier international seront également au menu des discussions algéro-russes».

M. Lavrov : «L'Algérie et la Russie ont de belles perspectives de coopération économique et commerciale

L'Algérie et la Russie ont de «belles perspectives» quant à l'avenir de leur coopération économique et commerciale, a indiqué hier à Alger, le ministre des Affaires étrangères de la Fédération de Russie, Sergueï Lavrov.

«Nous avons déjà pu constater que nous avons de belles perspectives quant à notre coopération économique et commerciale et nous devons intensifier les travaux de la Commission intergouvernementale sur la coopération économique et commerciale», a déclaré M. Lavrov au terme de ses entretiens avec le ministre d'Etat, ministre des Affaires étrangères et de la Coopération internationale, Ramtane Lamamra.

Rappelant que les deux pays disposaient déjà d'une commission bilatérale sur la coopération militaire et technique M. Lavrov a indiqué que tout récemment les entrepreneurs algériens sont allés à Moscou pour explorer les possibilités de coopération entre les entreprises russes et algériennes.

Pour le chef de la diplomatie russe, l'objectif principal de sa visite consistait à «nous entendre surtout sur l'ensemble des mesures concrètes permettant de mettre en œuvre la déclaration de partenariat stratégique qui a été signée en 2001 entre la Russie et l'Algérie, à l'occasion de la visite du président de la République, Abdelaziz Bouteflika».

«Nous accordons une attention particulière aujourd'hui à la mise en œuvre de notre partenariat stratégique, notamment la création des conditions favorables à notre partenariat stratégique, étant donné les problèmes qui existent dans les régions du Proche-orient aujourd'hui», a-t-il souligné.

M. Lavrov a indiqué avoir «beaucoup apprécié» les efforts qui sont déployés par l'Algérie pour résoudre les crises en Libye et au Mali et, de manière globale, dans la région du Sahel, affirmant que «nos analyses et nos approches dans la résolution de ces problèmes sont proches ou convergentes».



M. Lavrov a soutenu, dans ce sillage, que les deux pays sont d'accord pour que le règlement de toute crise internationale s'appuie «sur les normes du droit international, la Charte des Nations Unies», mais également «le respect de la souveraineté et l'intégrité territoriale de tous les Etats et éviter qu'il y ait toute influence sur leur politique intérieure».

Il a affirmé que son pays était reconnaissant envers «nos amis Algériens» pour le soutien qu'ils «ont apporté» au groupe international d'appui à la Syrie, coprésidé par la Russie et les Etats Unis».

Les arrangements au sein de ce groupe, approuvés par le Conseil de sécurité de l'ONU visent «à alléger et à améliorer la situation humanitaire en Syrie, à mettre un terme aux violences et ce, avec le consentement de toutes les parties prenantes en passant par un processus inclusif qui vise à mettre en œuvre les résolutions 22 et 54 du Conseil de sécurité de l'ONU», a-t-il ajouté.

M. Lavrov a indiqué, en outre, qu'une «vision unanime» s'est dégagée de cette réunion, soulignant la nécessité d'accélérer le travail en vue de résoudre le «problème palestinien», en mettant en

œuvre «toutes les résolutions pertinentes du Conseil de sécurité de l'ONU et de tous les autres engagements internationaux contractés par l'ensemble des parties sur ce problème». «Je suis persuadé qu'après ces négociations à Alger, nous allons pouvoir coordonner, de façon plus étroite, nos actions sur la scène internationale», a-t-il soutenu. Interrogé sur le marché pétrolier et gazier, M. Lavrov a souligné qu'il y avait «trop de facteurs qui ont une influence sur le marché énergétique et que tous les responsables de ce secteur dans leur pays respectifs doivent en tenir compte, qu'ils soient membres de l'Opep ou non».

«Notre ministère de l'Energie a déjà instauré un dialogue entre le pays membres de l'Opep et les pays non membres», a-t-il rappelé, précisant que ce dialogue «va se poursuivre (...) pour la recherche d'un équilibre d'intérêts entre les pays exportateurs et les pays importateurs».

S'agissant du gaz, M. Lavrov a indiqué que l'Algérie et la Russie «coopèrent» dans ce domaine, ainsi qu'avec d'autres pays qui font partie du Forum des pays exportateurs du gaz, un forum «très utile».

«Nous aurons beaucoup de dossiers à traiter»

Le ministre des Affaires étrangères de la Fédération de Russie, Sergueï Lavrov, a indiqué hier à Alger, que «nous aurons beaucoup de dossiers à traiter» concernant les relations bilatérales et les questions régionales. «Nous aurons beaucoup de dossiers à traiter, entre autres, les relations bilatérales et les questions régionales notamment la situation aux frontières algériennes et ailleurs», a déclaré M. Lavrov dans une brève déclaration à la presse

à son arrivée à l'aéroport international Houari-Boumediene. M. Lavrov a également souligné que cette visite, la quatrième qu'il effectue en Algérie, constitue une opportunité pour discuter des relations bilatérales qu'il a qualifiées de «très bonnes», et qui ont connu, selon lui, «une impulsion après la visite de M. Lamamra à Moscou». Le chef de la diplomatie russe a entamé une visite de travail en Algérie à l'invitation du ministre d'Etat, ministre des

Affaires étrangères et de la Coopération internationale, Ramtane Lamamra.

«Le partenariat stratégique qui lie l'Algérie à la Russie en vertu de la déclaration signée, en avril 2001, par les Chefs d'Etat des deux pays, fera l'objet d'un examen approfondi par les deux ministres» lors de cette visite, avait précisé un communiqué du ministère. Au cours de cette visite, «il sera procédé, à cet égard, à une évaluation de la coopération bilatérale dans les domaines

économique, technique, scientifique et culturel, à la lumière de la tenue, à Moscou en juillet 2015, de la 7e session de la Commission mixte algéro-russe». Les questions de l'actualité régionale et internationale notamment la situation en Libye et en Syrie ainsi que «la lutte contre le terrorisme et l'évolution du marché pétrolier international seront également au menu des discussions algéro-russes».

APS

M. Sellal reçoit le ministre russe des AE

Le Premier ministre, Abdelmalek Sellal, a reçu, hier à Alger, le ministre des Affaires étrangères de la Fédération de Russie, Sergueï Lavrov, en visite de travail à Alger.

Le cours de cette audience, «il a été procédé à l'examen des relations bilatérales», indique un communiqué des services du Premier ministre, précisant que la coopération entre les deux pays «est jugée satisfaisante et elle est appelée à être davantage consolidée».

À ce titre, les résultats obtenus à l'issue de la tenue de la 3e session du Forum de coopération russe-arabe à Moscou «ont permis d'asseoir de nouvelles bases de coopération écono-

mique et, notamment, le partenariat entre opérateurs des deux pays», note la même source.

Abordant les questions internationales et régionales d'intérêt commun, le Premier ministre et son hôte ont eu à constater «une large convergence de vues», relève le communiqué, ajoutant que «la prochaine visite à Moscou permettra de renforcer les bonnes relations existant entre les deux pays et d'engager une nouvelle base de coopération dans le domaine économique». L'audience s'est déroulée en présence du ministre d'Etat, ministre des Affaires étrangères et de la coopération internationale, Ramtane Lamamra.

JIJEL

Le groupement territorial des garde-côtes baptisé du nom du chahid Abdelaziz Kehal

Le Groupement territorial des garde-côtes (GTGC) de Jijel a été baptisé du nom du chahid Abdelaziz Kehal lors d'une cérémonie présidée, hier, au nom du commandant la 5e Région militaire, par le général Salah Malaoui, commandant de la façade maritime Est.

Après avoir passé en revue un détachement qui lui rendait les honneurs, le général Malaoui, accompagné du lieutenant-colonel Nadjib Gouasmia, commandant du GTGC et de nombreux officiers supérieurs, a dévoilé la plaque commémorative placée à l'entrée du siège du groupement territorial des garde-côtes, situé dans l'enceinte du port de Djendjen.

Né le 30 janvier 1935 à El Milia (sud-est de Jijel), le martyr Abdelaziz Kehal, après des études au lycée Youghourta, à Constantine, a répondu, après le déclenchement de la lutte armée de libération nationale, à



L'appel de l'UGEMA (union générale des étudiants musulmans) pour rejoindre ensuite les rangs de l'Armée de libération nationale (ALN) en 1956. Il était un proche compagnon de feu Messaoud Bouaali, l'un des chefs historiques de la révolution.

Ce martyr qui a pris part à plusieurs batailles est tombé au champ d'honneur au lieu-dit Guerrouch, en 1959, au cours de l'opération "pierres précieuses", selon

une notice biographique. Le parcours et les qualités du chahid Kehal ont été mis en relief dans une intervention prononcée à l'occasion de cette cérémonie qui s'inscrit dans le cadre de la décision du ministère de la Défense nationale (MDN) portant baptisation des structures de l'ANP de noms de martyrs de la Révolution. Cette cérémonie solennelle a offert l'occasion au commandant de la façade maritime Est, relevant de la 5ème région militaire, d'honorer, au nom de l'ANP, des membres de la famille du martyr Abdelaziz Kehal.

Parution de *L'abeille, son élevage et les bienfaits du miel* de Ali Lairedj

«*L'abeille, son élevage et les bienfaits du miel*» est le titre d'un nouvel ouvrage en langue arabe qui vient de paraître à Jijel, sous la plume d'Ali Lairedj, apiculteur de longue date et directeur de la coopérative de wilaya d'apiculture. L'auteur a affirmé à l'APS avoir voulu, à travers ce modeste livre de 122 pages, mettre en lumière et vulgariser les techniques d'élevage des abeilles et les conduites à tenir dans le créneau de l'apiculture.

L'ouvrage, étayé par quelques illustrations, se veut un vade-mecum qui pourrait être très utile aux stagiaires en agriculture poursuivant une formation spécialisée en apiculture.

Les onze (11) chapitres traitent, notamment, des colonies d'abeilles, des méthodes d'élevage des ruches, des maladies qui attaquent les abeilles et de la prophylaxie, du bon usage des techniques de récolte et d'extraction du miel, des bienfaits du miel sur la

santé et de l'utilisation des produits mellifères à des fins thérapeutiques.

M. Lairedj, déjà auteur d'un petit guide de quarante (40) pages sur l'élevage de l'abeille, publié en 1988, a déclaré à l'APS qu'il s'agit d'une «contribution pour enrichir le fonds documentaire et didactique dans le cadre des formations initiées par la chambre de l'agriculture de wilaya au profit de nombreux jeunes apiculteurs de la région».

BECHAR

La relation infirmier-malade et soins paramédicaux post-opératoires débattus

La relation infirmier-malade et les soins paramédicaux post opératoires ont été les thèmes débattus hier à Béchar par la centaine de participants à la 6e Journée des paramédicaux des services de la santé militaire.

Cette rencontre médicale et scientifique, entrant dans le cadre de la formation continue et du perfectionnement du personnel paramédical du service de la santé militaire des différents hôpitaux et structures de l'Armée nationale populaire (ANP), a été marquée par la présentation de plusieurs communications sur des thèmes liés au processus de prise en charge paramédicale et médicale des patients au niveau de ces structures. Plusieurs intervenants, dont des praticiens spécialistes militaires exerçant dans les hôpitaux militaires de Bechar, Oran, Constantine et l'hôpital central de l'ANP à Ain-Naâdja (Alger), ont abordé les questions de l'accueil des patients et le rôle dévolu aux paramédicaux en matière de prise en charge tant des pathologies diagnostiquées chez les patients que des patients eux-mêmes. Les paramédicaux constituent un pilier du module de prise en charge des patients, de même qu'ils

sont un facteur humain très efficace en matière de soutien psychologique aux personnes soignées, ont-ils souligné. Cette 6e journée, initiée par l'hôpital régional militaire universitaire "Dahmani Slimane" de la troisième région militaire et le service régional de la santé militaire de la 3e RM, constitue un espace d'échanges d'expériences, de connaissances et du savoir-faire entre les personnels paramédicaux, qu'ils soient militaires ou civils assimilés, indiquent des officiers du service régional de la santé militaire. Le général-major Said Changriha, commandant de la 3ème RM, qui a présidé la cérémonie d'ouverture de cette rencontre scientifique, a mis l'accent sur les efforts déployés par le commandement de l'ANP dans la formation continue et l'amélioration des connaissances et du savoir faire du personnel paramédical du service de la santé militaire, dans le but de moderniser le processus de prise en charge des patients à travers les différents hôpitaux militaires et structures de santé dans les unités militaires relevant du service de santé militaire à travers le pays.

SERVICE DE NEUROCHIRURGIE DE L'EHU D'ORAN

Vers l'utilisation du traitement par stimulation pour les parkinsoniens

L'établissement hospitalo-universitaire (EHU) d'Oran procédera prochainement à l'utilisation du traitement par stimulation des personnes souffrant de la maladie de Parkinson, a-t-on appris hier de cette structure sanitaire.

À ce titre, le Chef de service de neurochirurgie de l'EHU d'Oran, le Pr. Belebna Bachir, a précisé à l'APS que pas moins de cinq malades atteints de la maladie de Parkinson seront traités «très prochainement» par stimulation cérébrale profonde (SCP), une technique qui a démontré son efficacité à traiter plus précocement les symptômes de cette maladie.

La thérapie de stimulation cérébrale profonde (SCP) pour la maladie de Parkinson utilise un appareil médical, implanté

par voie chirurgicale, semblable à un stimulateur cardiaque, pour stimuler électriquement des zones bien ciblées du cerveau pour atténuer quelques symptômes de cette maladie.

Cette maladie neurologique se caractérise par des symptômes moteurs comme la lenteur, la difficulté de mouvement, les tremblements, un équilibre incertain et la rigidité. Elle résulte de la dégénérescence de cellules nerveuses qui fabriquent la dopamine, un neurotransmetteur indispensable pour le contrôle des mouvements et la coordination du corps.

Par ailleurs, le Pr Belebna a déclaré que cette technique devait être appliquée en février avec la programmation de cinq patients, toutefois pour des contraintes



douanières, un stimulateur n'a pu être décloué, et ces opérations ont été reportées.

«Nous allons le faire très prochainement, nous sommes prêts, nous avons les compétences et la technologie nécessaires», a-

til rassuré. D'autre part, le spécialiste a souligné que son service prévoit, pour l'année en cours, de pratiquer la technique de l'embolisation pour traiter les malformations intraveineuses, sans ouverture du crâne.

L'embolisation est une procédure qui sert à injecter dans le vaisseau anormal en passant le plus souvent par l'artère un produit pour former une thrombose de ce vaisseau (le fermer) et donc arrêter ou prévenir un saignement. Une embolisation est indiquée dans le cas d'une hémorragie. Le but est de stopper l'hémorragie en bouchant l'artère. Cette technique peut suffire ou sinon, elle peut être considérée comme une thérapie d'urgence en attendant un éventuel autre traitement.

PROTECTION CIVILE

Nouvelles structures pour renforcer la couverture de la wilaya de Naâma



De nouvelles structures relevant de la Protection civile (PC) ont été ouvertes à travers le territoire de la wilaya de Naâma, notamment au niveau des zones frontalières et enclavées, a-t-on appris hier des responsables locaux du secteur.

Il s'agit de l'ouverture de deux unités secondaires dans les communes frontalières de Mekmène Ben-namar et Sfissifa, réalisées pour un coût de 196 millions DA, dans le cadre du déploiement des services de la protection civile près des axes routiers à forte densité de circulation, a précisé le directeur de la PC de Naâma, Rédha Kerita.

Un pavillon pédagogique a été aussi réalisé à l'unité principale de la PC, et est composé de huit salles de cours dédiées à abriter les actions de formation et de recyclage.

Le corps de la PC a également bénéficié d'une opération de réhabilitation d'une unité à Mécheria, de la restauration et la conversion de l'unité de la commune de Djeniène Bourezgue en unité légère d'intervention, en vue de contribuer à la promotion des actions de la PC en matière de sauvetage et d'intervention dans les cas d'accidents de la circulation, d'incendies et d'intempéries.

La PC de la wilaya de Naâma s'est dotée ces dernières années de nouveaux équipements d'intervention, d'ambulances, de camions anti-incendie, de moyens de transport et de communication, d'un zodiac, en plus d'un apport de 50 nouveaux éléments qui viendront renforcer ses effectifs actuellement de 637 éléments pour une population de quelque 268.000 habitants.

Le même responsable a fait savoir que le programme de la PC visant la modernisation et la professionnalisation de ce corps constitué, retenu au titre du programme quinquennal de développement 2014-2019, comprend aussi la réalisation de trois postes avancés dans les communes d'Aïn-Benkhelil, El-Kasdir et de la localité de Abdelmoula, en plus du choix de terrain devant accueillir le projet d'une unité secondaire dans la commune d'Aïn-Sefra et d'un poste avancé à Touïffa au niveau du carrefour reliant les RN-22 et RN-6.

Le chargé de service de la prévention, Medjahed Slimane, a fait état, de son côté, de l'organisation de sessions de formation en secourisme au profit de près de 1.300 jeunes, dont certains seront promus cette année en secouristes bénévoles de proximité, après avoir bénéficié d'une formation de base aux opérations de sauvetage, de lutte anti-incendie et d'intervention.

L'opération d'initiation aux premiers soins et secourisme a permis la formation de 157 groupes de chauffeurs de taxis, depuis 2001, pour renforcer les capacités d'intervention de ces usagers de la route.

TISSEMSILT

Neige et froid sur l'Ouarsenis

La neige a fait son apparition durant les journées de dimanche et lundi derniers, dans diverses contrées de la wilaya de Tissemsilt. Accompagnées d'une forte baisse de la température, les chutes de neige ont été enregistrées à travers toute la wilaya particulièrement sur les sites montagneux à haute altitude tels que les monts de l'Ouarsenis et El Meddad.

Abed Meghit

L'importante baisse de température enregistrée sur toute la région a été accompagnée de chutes de neige sur les hauteurs des monts du l'Ouarsenis.

La ville de Tissemsilt s'est réveillée dimanche matin sous un mince manteau blanc au grand bonheur des enfants qui n'ont pu réprimer leur envie de se livrer au jeu de boules de neige. C'est sur les hauteurs dépassant les 800 m d'altitude, notamment sur le col de l'Ouarsenis que la plus grande quantité de neige a été relevée. L'épaisseur de la couche de neige a atteint plusieurs centimètres en de nombreux endroits de la montagne. Selon notre source, la neige a bloqué la RN 65 reliant Theniet El Had à El Hassania relevant de la wilaya d'Aïn Deffa.

Ainsi que la RN 14 reliant les communes de Youssoufia et Laïyoune (du Oued El Ghoul jusqu'aux les limites de la wilaya de Aïn Deffa) et la RN 19 reliant les vilayats de Chlef et de Tissemsilt ainsi que l'axe de Bordj Bouâmaâ, Boucaïd et Lazharia qui sont fermés. Même la RN 60 reliant les vilayats de Médéa et de Tissemsilt à hauteur du tronçon joignant Bordj Émir Abdelkader et Theniet El Had. Une situation similaire est constatée sur de nombreux chemins de wilaya (CW) surtout le CW 5 reliant les communes de Sidi Boutouhent et Theniet El Had et le CW11 entre la commune de Laïyoune et le village « Aïn Fradjia » dans la commune de Khemisti. Par ailleurs, de nombreux chemins de wilaya sont coupés à la circulation automobile, selon nos sources, le CW 5 dans sa partie assurant la liaison Tissemsilt et Theniet El Had, en passant par Béni Chaïb et Sidi Slimane.



Le CW 84 reliant Bordj Émir Abdelkader à la RN 19 a été coupé en plus le CW 52 reliant les communes de Lazharia et Larbaâ. Ainsi que les chemins communaux et autres accès aux communes rurales, en particulier les zones montagneuses ont été difficiles à la circulation à cause des chutes de neige à l'images des communes de Larbaâ, Ammari, Sidi Abed, Sidi Boutouhent, Bordj Émir Abdelkader, Sidi Lantri etc..., ce qui a isolé davantage les douars en mal de gaz butane pour se réchauffer. Signalons, les accès aux douars de Kenacha, d'Ouled Ghafia, de Mitidja et d'Ouled Meriem sont coupés à la circulation.

En effet, le trafic était encore difficile pendant les premières heures de la matinée à travers la wilaya de Tissemsilt où des équipes de travaux publics étaient à pied d'œuvre. Principal axe de desserte, la RN 14 et la RN 19, a été dégagée grâce à l'intervention des équipes de salage et de sablage et l'utilisation des moyens de déneigement dont des

chasse-neige qui font des navettes continues entre Tissemsilt, Theniet El Had jusqu'au Youssoufia, frontière de Aïn Deffa et Bordj Bouâmaâ jusqu'à Lazharia, frontière de Chlef.

Les premiers flocons de neige ont commencé à tomber dans la soirée de dimanche et continué à revêtir toute la région pendant toute la journée ainsi que dans la soirée de lundi. Le dispositif d'intervention en pareille situation a été enclenché par les services des travaux publics qui ont procédé à la mise en œuvre du plan de viabilité hivernale. Car les prévisions météorologiques font état de froid et de neige sur toute l'étendue nord du pays au cours des prochaines heures. Contrairement aux années précédentes, les fortes chutes de neige et de pluies, qui se sont abattues durant ces derniers jours, ont suscité une grande satisfaction de la part de la population en général et les agriculteurs en particulier. Cependant, aucun dégât n'a été enregistré, suite à la vague de froid qui a sévi dans la région.

Les employeurs invités à régulariser leur situation auprès de la CNAS

L'Agence CNAS de la wilaya de Tissemsilt mène depuis quelques mois une vaste campagne d'information et de vulgarisation sur les nouvelles dispositions prévues par la loi de finances complémentaire 2015 en direction des employeurs, et ce en vue de les amener à régulariser leur situation en matière de sécurité sociale. Les services de l'Agence CNAS de Tissemsilt, qui gèrent un portefeuille de pas moins de 860 employeurs et de 73 028 salariés, est en train de mettre les bouchées doubles pour assainir la situation caractérisée par un grand nombre d'infractions relatives au défaut de déclaration des salariés et au défaut de couverture sociale. En effet, le défaut de couverture sociale des travailleurs est récurrent, comme le confirment des chiffres récents résultant de missions de contrôle effectuées par les agents de la CNAS et par les brigades mixtes CNAS-Inspection du travail.

Dans ce cadre, il a été relevé au total quelque 3 900

infractions, 126 concernant le défaut de déclaration de l'activité, 1 404 pour défaut de déclaration des salariés et 52% concernant la minoration des assiettes de cotisation, est-il indiqué. La campagne d'information et de vulgarisation menée par la CNAS vise aussi bien les employeurs que les personnes actives sans couverture sociale, invitant l'ensemble des employeurs, qui comptent parmi leur effectif des travailleurs salariés non déclarés à régulariser leur situation vis-à-vis de la sécurité sociale, conformément aux

mesures prévues par la LFC 2015. Et d'indiquer aux employeurs débiteurs qui se conforment aux dispositions édictées avant le 31 mars 2016, qu'ils bénéficieront d'exonérations et éviteront ainsi que leur soit appliquées les procédures de recouvrement forcé.

Cependant, les actions de recouvrement forcé « peuvent être suspendues dans le cas où les employeurs concernés introduisent une demande d'échéancier de paiement et procèdent au règlement de l'encours. » Une autre disposition, les

employeurs en infraction pour non déclaration de leurs travailleurs et qui se présentent volontairement pour les déclarer à la CNAS ne sont pas concernés par les sanctions et bénéficieront des avantages des dispositions de l'article 57 de la LFC 2015.

En outre, il est rappelé aux « personnes activant d'une façon informelle et sans couverture sociale, qu'ils peuvent s'affilier volontairement auprès du régime des salariés afin de pouvoir bénéficier des prestations en matière d'assurance maladie et maternité contre le versement d'une cotisation mensuelle fixée à 12%, assise sur une assiette dont le montant est égal au salaire national minimum garanti (SNMG) ». Cette disposition est applicable pour une période transitoire de trois années au maximum, accordée aux affiliés volontaires pour leur permettre de formaliser leur situation professionnelle (Art 60 de la LFC 2015), est-il encore précisé.

A. M.

La CNAS de Tissemsilt poursuit sa campagne d'information et de vulgarisation

L'Agence CNAS de Tissemsilt organise des portes ouvertes à travers ses structures du 3 au 7 mars 2016, sur les mesures exceptionnelles apportées par l'ordonnance n°15-01 du 23 juillet 2015, portant loi de finances complémentaires 2015, au profit les employeurs et aux personnes actives sans couverture sociale.

A. M.

MOSTAGANEM:

Lancement des travaux de réalisation de six nouveaux bureaux de poste

Les travaux de réalisation de six nouveaux bureaux de poste seront lancés prochainement dans la wilaya de Mostaganem pour atténuer la tension sur les autres structures similaires, a-t-on appris du directeur de wilaya d'Algérie Poste.

Ces bureaux sont répartis sur la cité « 5 juillet », le quartier de Tijditt, les localités de Kharouba et de Salamandre à Mostaganem et les communes de Sidi Ali et de Sidi Lakhdar, a-t-on indiqué.

Les terrains d'assiettes ont été choisis, les entreprises de réalisation désignées et les délais des travaux fixés entre 12 et 18 mois, selon Benosmane Bendehiba.

Il est prévu l'ouverture de trois bureaux de poste au mois de mars prochain à haï « Akid Lotfi (ex Raisinville), au douar « Aizeb » relevant du chef-lieu de wilaya et à douar « Beni Niat » dans la commune de Ouled Boughalem (extrême-est de la wilaya), en attendant la réfection de cinq autres bureaux dans nombre communes de la wilaya dont Mostaganem et Ain Nouissiy.

En outre, cinq distributeurs automatiques entreront en service dans les prochains jours dans la wilaya aux côtés de 20 autres exploités l'année dernière. La wilaya de Mostaganem dispose actuellement de 66 bureaux de poste, a-t-on indiqué.

BORDJ BOU-ARRÉRIDJ

Appel à l'extension du programme des Hauts-Plateaux à toutes les communes

Les participants à une rencontre sur l'investissement, organisée dimanche à Bordj Bou Arréridj, ont appelé à l'extension du programme spécial de développement des Hauts-Plateaux à toutes les communes de la wilaya pour booster l'investissement.

Ce programme qui consent des avantages importants à l'investissement doit être étendu aux 26 communes de la wilaya, a suggéré Hocine Benhamadi, président de la délégation locale du Forum des chefs d'entreprises (FCE), initiatrice de la rencontre avec la collaboration de l'APW.

La mesure proposée est « de nature à booster l'investissement », a indiqué M. Benhamadi à l'APS, en marge de la rencontre, appelant également pour « attirer davantage d'investisseurs », à l'aménagement de nouvelles zones industrielles le long de l'autoroute Est-Ouest qui traverse la wilaya de Bordj Bou-Arréridj sur 29 km.

L'opérateur a aussi estimé que le fait de vouer les zones industrielles à une seule activité « ne sert pas l'investissement ».

Selon le président de l'APW, Abdelfateh Djoudi, la rencontre s'inscrit dans le cadre de la « promotion de la démocratie participative » et du soutien de la dynamique d'investissement dans la wilaya.

ORAN :

Relogement de 650 familles du vieux quartier de Sidi El Houari

Quelque 650 familles du vieux quartier de Sidi El Houari résidant dans des habitations vétustes et menaçant ruine ont été relogées, dimanche, au niveau du nouveau pôle urbain de Belgaïd, à l'Est d'Oran.

Ce relogement est inscrit dans le cadre d'une vaste opération visant à régler le problème des habitations vétustes constituant un danger réel pour leurs occupants et recensées au niveau des huit secteurs urbains de la commune d'Oran. Au total, quelque 2 700 familles sont concernées par l'opération selon les données chiffrées de la wilaya.

Le relogement de ces familles se fera graduellement jusqu'au règlement définitif du problème des habitations vétustes de la commune d'Oran.

Cette nouvelle grande opération de relogement vient après celle menée durant plusieurs mois et qui a permis d'éradiquer de nombreux sites précaires illégalement érigés dans différentes dairates de la wilaya et de récupérer des assiettes foncières importantes devant être destinées à la réalisation de projets d'intérêt public, rappelle-t-on.

APS

PROTECTION CIVILE

2274 interventions en 24h



Du 28 au 29 février 2016 à 8 heures, les unités de la Protection civile ont enregistré 2274 interventions pour répondre aux appels de secours, suite à des accidents de la circulation, accidents domestiques, évacuations sanitaires, extinction d'incendies et dispositifs de sécurité etc.

Plusieurs accidents de la circulation ont été enregistrés durant cette période dont 06 ont causé 10 morts sur les lieux d'accidents et des blessures à 30 autres personnes, traitées sur place puis évacuées vers les structures hospitalières par les éléments de la Protection civile.

Le bilan le plus lourd a été enregistré au niveau de la wilaya Tébessa, avec 04 personnes décédées et 17 autres blessées suite à une collision entre un bus et un véhicule léger, survenu sur la RN16, au lieudit Oued El Khandek, Commune de Bir El Ater.

A signaler l'intervention des secours de la Protection civile pour prodiguer des soins de première urgence à 8 personnes incommodées par le monoxyde de carbone émanant des appareils de chauffage et chauffe-bain à l'intérieur de leurs habitations dont 4 personnes à Tlemcen, 3 à Tissemsilt et 1 personne à Mila. Les victimes ont été prises en charge sur place par nos secours puis évacuées dans un état satisfaisant vers les établissements de santé.

Concernant, les chutes de pluie et de neige qui se sont abattues durant les dernières 24 heures, les routes restent soit coupées et/ou difficiles à la circulation notamment dans la wilaya de Tizi Ouzou : RN 30 coupée à Béni Yenni lieudit col Tizi N'koullal , RNN° 15 coupée à Ain El Hammam lieudit col Tirourda , le CWN 09 coupée à Bouzeguene lieudit col Chelata.

A noter aussi, dans la wilaya de Sidi Bel-Abbès que la voie ferrée reliant les wilayas de Sidi Bel-Abbès et Béchar est bloquée dans la commune de Moulay Slissen suite à la chute de pierres : l'opération de dégagement est en cours par les services concernés pour libérer les rails.

ORAN:

Une ressource halieutique considérable aux îles Habibas

Les îles Habibas (Oran) recèlent une ressource halieutique considérable, a-t-on constaté lors d'un comptage organisé par le Commissariat national du littoral (CNL).



Selon la chargée de projets, Dalmi Nesrine, cette opération a confirmé la présence d'un grand nombre de poissons dont des espèces de mérou et de bâche, augmentant «d'un bon avenir des ressources halieutiques dans ces îles à protéger et à bien gérer». Cette protection doit concevoir la croissance des poissons juvéniles pour assurer un équilibre de l'écosystème, a-t-elle souligné.

Il a été relevé également, lors de cette

opération de comptage effectuée du 28 septembre au 4 octobre derniers avec la participation de l'association écologique «Barberousse», une baisse sensible de gros poissons et une pauvreté du peuplement du poisson en dépit de l'interdiction de la pêche dans cette réserve marine protégée mais en vain, selon l'ingénierie.

Ce comptage, inscrit dans le cadre du programme d'action du Commissariat national du littoral et impliquant une trentaine d'experts nationaux et français vise à recueillir des données sur les ressources halieutiques qui se développent dans ces îles et leur évolution, ainsi que la mise en place d'un référentiel des poissons du site, a-t-on ajouté. Ses résultats seront analysés en collaboration avec des responsables de la mission scientifique et des représentants de l'association «Barberousse» et de CNL puis annoncés dans un exposé détaillé, a ajouté Dalmi Nesrine.

TISSEMSILT

ASPHYXIE AU GAZ : Trois personnes sauvées de justesse à Boucaïd

Abed Meghit

Malgré les différentes mises en garde et les innombrables drames qui ont été rapportés par la presse en différents endroits du territoire national, le gaz continue de faire payer un lourd tribut aux familles qui ne prennent pas assez de précautions pour s'en prémunir. Trois personnes d'une même famille, dont le père âgé de

de 51 ans, la mère âgée de 42 ans et un jeune enfant âgé de 17, ont été évacuées en urgence par les éléments de la protection civile à l'UMC de l'EPH de Bordj Bounââma, dimanche soir, après avoir été intoxiquées au monoxyde de carbone.

Celles-ci, selon la même source, ont été victimes d'une asphyxie au monoxyde de carbone émanant d'un appareil de chauffage défectueux. Cette intervention a été

enregistrée au douar «Esbouh » dans la commune de Boucaïd.

Les pompiers avaient trouvé les personnes intoxiquées dans un état critique.

Grâce à l'alerte donnée, les victimes ont été sauvées d'une mort certaine, souligne-t-on de la même source. Heureusement pour elles, elles ont pu être sauvées grâce aux soins prodigues au niveau de l'UMC de Bordj Bounââma.

Décès d'un habitant du douar Bab El Bakouche suite à une attaque d'un sanglier

Les battues effectuées l'année passée pour réduire la population des sangliers considérés comme une espèce très nuisible pour l'agriculture, dans les régions de la wilaya surtout celles situées entre Lardjem, Sidi Lantri, Melaâb, Bordj Bounââma, Boucaïd, Sidi Slimane, Lazharia, Béni Lahcene, Béni Chaïb, Sidi Boutouchent, Theniet El Had, Youssoufia et Bordj Emir Abdelkader etc.... n'a pas suffi pour mettre un terme à la menace constatée ces derniers jours ou un citoyen agriculteur habitant la bourgade de Bab El Bakouche près de Lardjem a été désagréablement surpris par une attaque féroce

d'un sanglier en hysterie qui après son forfait voulait entraîner la victime à la forêt, c'est dire la férocité de cet acte. Le malheureux agriculteur a été gravement blessé à la cuisse ce qui lui avait causé une hémorragie forte. Informés de l'attaque, les voisins l'avaient aussitôt transporté à l'hôpital de Bordj Bounââma pour recevoir les soins nécessaires mais vu la gravité de sa blessure, il fut transféré vers l'hôpital d'Oran où malheureusement il succomba suite à ses blessures. Ces habitants demandent une campagne de battues auprès des instances concernées.

A.M.

BRÈVES.... BRÈVES.... BRÈVES.... BRÈVES.... BRÈVES.... BRÈVES....

• AIN TEMOUCHENT

Une élève du CEM «Houari Boumediène» de Hassi El Ghella, commune située à une vingtaine de kilomètres d'Aïn Temouchent, est décédée jeudi dernier suite à un arrêt cardiaque, apprend-on dimanche auprès des services de la protection civile de la wilaya. Après la constatation du décès de cette élève, âgée de 15 ans, par le médecin de l'établissement, les pompiers qui se sont déplacés sur les lieux ont transféré le corps vers les urgences d'El Amria, ajoutent-on.

- Pas moins de 456 bouteilles de liqueurs ont été saisies dernièrement par les éléments de la brigade de gendarmerie nationale de Hassi El Ghella, à bord d'une voiture circulant sur la route de wilaya 19, apprend-on du Groupement d'Aïn Temouchent. Le conducteur du véhicule et son accompagnateur ont été arrêtés par les gendarmes, indique-t-on.

- La Fondation Emir Abdelkader a organisé, samedi, une halte à l'endroit où fut signé, le 30 mai 1837, le traité de la Tafna, précisément au niveau de la commune qui porte le nom du fondateur de l'Etat algérien moderne, a-t-on appris du président de cette Fondation.

- Les membres de la Fondation, accompagnés du Professeur Jean Kersco, ont visité l'esplanade abritant une stèle érigée à la mé-

moire de l'Emir Abdelkader, ainsi que les articles du traité, avant d'engager un débat sur l'importance de ce traité, a indiqué Chamyl Boutaleb.

Le Pr Jean Kersco a été invité par la Fondation pour animer une série de conférences sur «les relations des peuples algérien et français, notamment à l'institut Cervantès, le CRASC et le Centre culturel français d'Oran, a-t-on ajouté.

• CONSTANTINE

Un nouveau bureau de l'antenne locale de l'agence nationale de gestion du micro-crédit (ANGEM) a été inauguré la fin de l'année 2015 dans la commune de Beni

H'midene (nord de Constantine), a-t-on appris des responsables locaux de cette agence. L'initiative accueille favorablement par les habitants de cette commune (Nord-Est de Constantine), entre dans le cadre du programme de promotion de la femme rurale, a précisé la cellule de l'information et de la communication de cette agence.

L'ouverture de cette nouvelle structure vise également le renforcement des prestations offertes par les bureaux existants qui reçoivent des centaines de jeunes chômeurs, désireux créer leurs propres activités, selon la même source.

APS

Une infirmière britannique contaminée du virus Ebola quitte l'hôpital après une 3^e admission



Une infirmière britannique contaminée puis déclarée guérie du virus Ebola, a quitté dimanche l'hôpital après une 3^e admission suite à une complication, a indiqué l'hôpital londonien dans un communiqué, affirmant qu'elle n'était «pas contagieuse».

Originaire du sud de l'Ecosse, Pauline Cafferkey avait d'abord été admise dans un hôpital de Glasgow avant d'être transférée au Royal Free Hospital de Londres mardi dernier. C'était la troisième fois qu'elle était hospitalisée dans cet établissement.

Elle avait été déclarée «complètement rétablie» le 24 janvier 2015 après avoir passé près d'un mois dans une unité d'isolement de l'hôpital. Elle avait été à nouveau hospitalisée en octobre 2015 en raison de complications neurologiques graves liées à une méningite causée par Ebola.

Elle s'est retrouvée dans un état critique, avant de nouveau pouvoir rentrer chez elle plusieurs semaines plus tard. Pauline Cafferkey avait été testée positive à Ebola fin décembre 2014, de retour d'une mission en Sierra Leone où elle travaillait pour l'ONG Save the Children. L'épidémie d'Ebola en Afrique de l'Ouest, la plus grave depuis l'identification du virus il y a 40 ans en Afrique centrale, a fait plus de 11.300 morts pour quelque 28.000 cas recensés, selon l'OMS.

Les victimes mortelles se concentrent à plus de 99 % dans trois pays voisins: la Guinée, où l'épidémie s'est déclarée en décembre 2013, le Liberia et la Sierra Leone. Il n'y a actuellement plus aucun cas confirmé.

LUTTE CONTRE LE VIRUS ZIKA Cuba renforce les mesures



Cuba a annoncé de nouvelles mesures pour renforcer la lutte contre le virus Zika et le garder hors de ses frontières.

Dans un discours adressé à la nation, le président cubain Raul Castro a appelé «tous les Cubains à considérer cette lutte comme un défi personnel» en éliminant les foyers susceptibles à la prolifération des moustiques.

«L'armée a déployé plus de 9.000 soldats (...) avec l'aide supplémentaire de 200 officiers de police», a rappelé M. Castro dans son discours prononcé dimanche soir.

Il a ajouté que le gouvernement a demandé au ministère de la Santé publique de créer un plan d'action contre le virus Zika, la dengue et le chikungunya.

Cuba a créé à cet égard un centre de gestion au niveau ministériel, qui travaille 24h/24 pour collecter les informations liées à ces maladies à travers le pays et dans le monde. Le ministre de la Santé publique Roberto Morales a indiqué cette semaine qu'«aucun cas de Zika n'a été enregistré à Cuba», mais que le risque d'introduction du Zika dans le pays est «reste élevé», a-t-il averti.

4 morts dans le crash d'un petit avion au Texas

Quatre personnes dont deux enfants ont péri dans le crash d'un petit avion dimanche à Navasota, ville de l'Etat américain du Texas, ont annoncé lundi des médias locaux.



L'avion, un quatre-places à moteur simple Cirrus SR-20, s'est écrasé peu avant 10h00 heure locale alors qu'il se préparait à atterrir à l'aéroport de Navasota, selon la chaîne de télévision locale ABC13.

L'avion a décollé de l'aéroport David Wayne Hooks de Houston à 08h17 heure locale. Il a été retrouvé vers 09h20 heure locale par un pilote en vol près de l'aéroport de Navasota, et la mort des quatre passagers à bord a été confirmée. La police a confirmé l'accident, ajoutant que l'Administration de l'aviation fédérale (FAA) a ouvert une enquête sur la cause du crash.

NIGERIA: Suppression de 20 000 emplois fictifs



Le ministère nigérian des Finances a supprimé quelque 20.000 emplois fictifs qualifiés de fonctionnaires «fantômes» et réalisé ainsi plusieurs millions de dollars d'économies mensuelles, a annoncé le gouvernement dans le cadre de sa campagne contre la corruption.

«Ces salariés fantômes représentent une partie du personnel non existant» payé chaque mois des salaires dans la fonction publique, a indiqué dimanche dans un communiqué Festus Abanki, conseiller du ministère des Finances.

«Le montant des salaires de février 2016 a été réduit de 2.293 milliards de nairas» (11,53 millions de dollars), a précisé la même source. Les premiers effets du plan de lutte contre la corruption et les dysfonctionnements dans le secteur public commencent à donner des fruits.

«Les économies ainsi faites, devraient contribuer à renforcer les ressources budgétaires de l'Etat, mises à mal par la baisse des cours du pétrole», a souligné le communiqué.

«La réduction des coûts de personnel est cruciale pour le financement du déficit budgétaire, dans la mesure où les économies ainsi réalisées permettent de réduire les montants à emprunter», a expliqué le conseiller du ministère des Finances.

Le président nigérian Muhammadu Buhari a annoncé au mois de février un budget record de 27 milliards d'euros, prévoyant notamment de gros investissements en matière d'infrastructures, et qui devrait être partiellement financé par la lutte contre la corruption dont il a fait une des priorités de son mandat.

GAMBIE: L'ITF appelle à faire la lumière sur la mort d'un leader syndical

La Fédération internationale des travailleurs des transports (ITF) appelle le président Yahya Jammeh à faire la lumière sur la mort en détention, le 21 février, d'un leader syndical gambien.

L'organisation plaide, dans une lettre adressée au président gambien, pour la mise en place d'une commission nationale d'enquête, comprenant des membres du Syndicat national des transporteurs de Gambie, pour faire la lumière sur les circonstances exactes de la mort de Sheriff Diba. Diba avait été évacué vers une clinique privée après

Les Suisses rejettent l'expulsion automatique des criminels étrangers



Les Suisses ont rejeté dimanche à une large majorité (58,9%) la proposition de l'Union démocratique du centre (UDC) d'expulser automatiquement les criminels étrangers, même pour des infractions mineures, selon les résultats définitifs.

Il y a six ans, les Suisses avaient accepté, à 52,9%, une autre initiative de l'UDC (premier parti suisse) demandant le renvoi des criminels étrangers. Mais le Parlement avait ensuite ajouté une clause, permettant aux juges d'éviter l'expulsion automatique des condamnés dans certains cas.

Le texte présenté par l'UDC, auquel s'opposait le gouvernement, le Parlement et tous les autres partis nationaux, demandait le renvoi automatique de tout étranger ayant déjà été condamné au cours des 10 dernières années, qui serait reconnu coupable d'avoir commis des infractions mineures comme des «éissions corporelles simples» ou d'avoir participé à

des rassemblements divers.

Le taux de participation a d'ailleurs frôlé des records, à 63% environ, un niveau beaucoup plus élevé que la moyenne en Suisse (un peu plus de 40%). Le record des dernières décennies remonte à 1992 (78,7% de participation), lorsque les Suisses avaient dit non à l'adhésion à l'Espace économique européen. Tous les trois mois, les Suisses votent sur des sujets divers.

INDE: Un homme assassine 14 membres de sa famille et se suicide

Un homme de l'Etat indien du Maharashtra a tué 14 membres de sa famille avant de se suicider à son domicile aux premières heures de dimanche à Thane, dans la région de Bombay, a annoncé la police. «Nous avons retiré les corps de la maison et leur gorge a été tranchée par un couteau bien aiguise», a annoncé un officier de police aux médias devant la maison. «L'homme

soupçonné d'avoir commis les meurtres a été retrouvé pendu dans une chambre, un couteau à la main», a-t-il ajouté. Les victimes seraient huit enfants, l'épouse, les trois sœurs et les parents du suspect, et le suspect lui-même.

Une femme de la famille qui a survécu à l'attaque a été hospitalisée. Le commissaire adjoint de la police de Thane, Ashutosh Dumbare, a indiqué qu'une enquête

avait été ouverte.

«Le mobile des meurtres est encore inconnu. Il n'y a qu'une survivante, mais nous n'avons pas encore enregistré sa déposition, car elle se trouve en état de choc», a indiqué M. Dumbare aux médias.

Selon des sources citant les premiers résultats de l'enquête, l'homme aurait administré des sédatifs aux membres de sa famille avant de la tuer un par un.

à un juge le 11 février et accusés de «crime économique», selon une source proche du dossier.

Les huit autres responsables des transporteurs ont été libérés sous caution le 21 février, après la mort de Sheriff Diba, selon l'ITF et la source proche du dossier.

Parvenu au pouvoir en 1994, le président Jammeh a été élu en 1996, et réélu trois fois à la tête du petit Etat anglophone d'Afrique de l'Ouest éclusé dans le territoire du Sénégal, hormis sa façade atlantique.

APS

JE VEUX MAIGRIR MAIS JE SUIS TROP GOURMANDE

Pour certaines, plaisirs de la vie riment avec bonne chère et bons vins. Restaurant entre copains, déjeuner familial ou apéritif entre collègues : toutes les occasions sont bonnes pour se régaler. Alors, comment perdre du poids sans avoir le moral dans les chaussettes ? Nos conseils pratiques pour les gourmandes qui veulent perdre du poids sans sacrifier le plaisir !

Comment perdre du poids quand on aime manger ?

L'objectif est clair : réussir à s'alléger tout en gardant le plaisir de manger. L'important, c'est de se faire plaisir, sans exagérer, tout en rectifiant le tir intelligemment en cas d'écart.

En effet, pas question d'adopter une alimentation triste et sans saveur, ou des assiettes réduites à la portion congrue. Les régimes fadasses, très peu pour nous !

Pour ne pas craquer, négocier

Une alimentation saine, riche en fruits et légumes, permet d'intégrer de petits écarts, essentiels au moral ! On les gère donc sans culpabilité.

La bonne fréquence ? Un plaisir, un vrai (une part de mousse au chocolat ou un poulet-frites), une fois par semaine. Le reste du temps, on négocie malin. Envie d'une glace ? On s'offre un sorbet. D'une entrecôte ? Un tournefond grillé. D'une sole meunière ? Une sole grillée. De frites ? Une pomme de terre au four. Mais on ne remplace pas les pâtes par de la salade et la viande par un poisson vapeur. C'est trop frustrant !

Moins de gras = moins de kilos

Entre fromages et sauces (ce qui donne du goût, quoi !), les repas sont souvent gras. On remplace donc béarnaise et mayo par des sauces à base de yaourt ou de crème allégée à 3 %, boostées aux épices et aux herbes, au jus de citron, au vinaigre balsamique... Et on limite les fromages à deux



portions par semaine.

Des desserts lights ni vu ni connu

C'est le sucre qui favorise le stockage. Pour allier plaisir et minceur, on mise sur des recettes peu sucrées. Une crêpe à la compote (et pas à la confiture), un gâteau au fromage blanc et aux pommes (avec peu de sucre), un fromage frais aux fruits rouges, c'est diététiquement correct et (très) bon pour le moral. « On pense aussi au porridge de chia (graines de chia trempées 12 heures dans un lait végétal) ou au yaourt stracciatella : un yaourt

nature customisé avec 4 ou 5 amandes et quelques copeaux de chocolat noir », suggère la nutritionniste. On se prépare de temps en temps des pots de crème vanille avec du lait demi-écrémé à la place de la crème et du lait entier et de la stevia (éducorant naturel) en guise de sucre.

Prendre le temps de manger

« Il faut vingt minutes pour que le signal de satiété arrive au cerveau », martèle la spécialiste. Conclusion : on pose ses couverts entre chaque bouchée et on mâche lentement. C'est vu et

revu, mais essentiel !

Cure de magnésium antigriponnage

Parce qu'il déstresse et calme les envies de chocolat. « Il existe en compléments alimentaires, mais il est aussi présent dans les légumineuses comme les lentilles ou les céréales complètes », explique le Dr Serfaty-Lacroix. Lentilles, haricots blancs, quinoa et sarrasin remplaceront avantageusement riz et pâtes.

L'alcool aussi fait grossir !

Oui, le sauternes s'accorde très bien avec un dessert riche en ca-

cao. Mais chaque gramme d'alcool apporte 7 Cal. D'accord pour un verre de bon vin rouge à table, mais pas plus de deux fois par semaine si on veut mincir. Sans compter que l'alcool s'accompagne souvent d'aliments ultra-caloriques à l'heure de l'apéro (biscuits, cacahuètes...). Et avec son effet désinhibant, il nous fait manger plus, sans même qu'on s'en aperçoive !

Menus type de la journée minceur d'une gourmande

Choisir, dans chaque catégorie d'aliments, ceux qui offrent le meilleur rapport calories/saveur. Et les cuisiner de la façon la plus goûteuse.

Petit déjeuner

Pain aux céréales toasté légèrement beurré
1 fromage blanc à 0 % + coulis de fruits rouges sans sucre ajouté
1 salade de fruits à la vanille
1 thé vert

Déjeuner

Salade de brocolis, filet d'huile de noix et ciboulette
Brochette de poulet mariné au citron et à l'ail, quinoa à la tomate
1/2 mangue
1 carré de chocolat noir

Dîner

Taboulé libanais (persil, tomates, un peu de boulgour)
Pétoncles sautés au persil, épinards à la crème (à 3 %) et à la muscade
2 petits-suisses à 0 %, dés de banane, 1 c. à c. de coco râpé

POUR PERDRE DU POIDS, ACCORDEZ-VOUS DES ÉCARTS

Manger une pizza pour réussir un régime ? En résumé, c'est dans ce sens que vont les recommandations des chercheurs portugais qui ont observé qu'il était plus facile de se tenir à un programme de perte de poids avec un jour off.

Pour réussir un régime, il ne serait pas nécessaire d'être top sévère avec soi-même et de suivre de façon trop restrictive un programme alimentaire hypocalorique. Et ça n'est pas la mauvaise foi qui parle mais bien des chercheurs ! En effet, c'est en résumé la conclusion d'une étude publiée dans la revue médicale *Journal of Consumer Psychology* selon laquelle il serait important d'avoir un jour off pour craquer sans culpabilité sur un plat plaisir.

Les chercheurs de l'Université de Tilburg (Pays Bas) et celle de Lisbonne (Portugal) ont réalisé une étude avec

36 volontaires pour comparer les effets sur la ligne d'un régime restrictif toute la semaine et d'un programme avec un jour off.

Le premier groupe a suivi un régime restreint à 1500 calories par jour toute la semaine et l'autre à un régime à 1300 quotidiennes avec un jour plaisir à 2700 calories par semaine. Tous les participants devaient tenir un carnet de bord alimentaire.

Les scientifiques ont observé que les individus contraints à un régime strict ne vivaient pas très bien l'expérience. A chaque fois qu'ils craquaient pour un aliment plaisir, ils perdaient leur motivation. En revanche, les participants qui avaient qu'ils pourraient se faire un vrai plaisir un jour de la semaine étaient de meilleure humeur et n'avaient pas tendance à craquer. Les scientifiques

ont aussi réalisé qu'ils restaient plus motivés que les autres pour suivre leur programme minceur et continuer leur régime après l'étude.

Une perte de poids équivalente

Les chercheurs ont observé que les personnes qui avaient un jour plaisir n'ont pas perdu moins de poids que les autres. Mais, ils rappellent qu'il est important que les écarts prévus pendant un régime doivent être contrôlés. Il est nécessaire de choisir un plat et un jour pour craquer et s'y tenir. Néanmoins, difficile de savoir à quel saint se vouer tant les études se suivent et ne ressemblent pas... En effet, très récemment, une équipe de chercheurs australiens avaient montré que le fait de bien se nourrir la semaine mais de se "fâcher" le week-end induisaient un plus grand risque de prendre du poids... En at-



tendant de savoir réellement ce qu'il convient de faire pour perdre du poids durablement, le plus simple est d'avoir une alimentation la plus équilibrée possible, de pratiquer une activité physique et si besoin, de consulter un médecin et ou un diététicien nutritionniste : c'est lui qui sera le plus à même de vous proposer un programme adapté à vos besoins.

MAL DE DOS : la PCP therapy contre la douleur

La PCP Therapy, pour Pression Continue Profonde, est une nouvelle technique de massage neuro-musculaire qui agit en profondeur et permet ainsi un relâchement rapide des muscles traités. Le point sur ce nouveau traitement du mal de dos avec le Dr David Khorassani, médecin ostéopathe attaché au Centre hospitalier d'Argenteuil. C'est au départ pour soulager ses douleurs des bras et des épaules lorsqu'il traitait ses patients que le Dr David Khorassani, médecin ostéopathe, a cherché à améliorer sa technique de massage. Comme il était conscient de l'intérêt d'agir sur les muscles profonds, car ceux-ci sont importants pour garder une posture équilibrée, il a mis au point un dispositif, le MyoDK, qui permet d'exercer des pressions fortes et surtout de les contrôler. Ce dispositif médical, qui a fait l'objet d'un brevet, peut exercer des pressions de plus de 20 kg, donc bien supérieures à celles obtenues manuellement. Ce qui est bénéfique tant pour le malade que pour le soignant, qui utilise le poids de son corps à la place de sa force musculaire.

Une détente musculaire profonde et progressive

Lombalgie, cervicalgie, sciatique ... de nombreuses douleurs dues à un problème de dos peuvent être soulagées. Y compris en période aiguë. "La pression est exercée sur des points précis afin de provoquer une détente musculo-tendineuse, explique le Dr David Khorassani. Nous travaillons d'abord à distance du site de la douleur pour s'en rapprocher peu à peu au fil des séances." Faible au début, l'intensité des pressions appliquées augmente aussi progressivement, mais reste toujours inférieure au seuil de douleur tolérable. Quand les pressions deviennent fortes, on en est seulement quitte pour quelques marques rouges sur la peau qui disparaissent en 48 heures. "Lors de ma dernière séance, j'ai supporté 20 kg sans problème, alors qu'au début la pression possible n'était que de quelques kilos", témoigne Évelyne, qui a retrouvé un dos en pleine forme après des sciatiques à répétition.

Une amélioration de la posture

On conseille de faire une séance par semaine au début, puis le rythme s'espace en fonction des résultats. Certains ressentent une amélioration de leur douleur dès la première séance. Mais il en faut souvent plusieurs pour éprouver un bénéfice durable. Tout dépend de l'origine et de l'ancienneté du problème. Un bilan qui comprend un examen clinique minutieux est bien sûr indispensable pour vérifier que l'application de ces pressions profondes est possible.

Comment ça marche ?

Plusieurs hypothèses sont avancées pour expliquer la diminution de la douleur avec la PCP Therapy. La pression profonde exercée permet d'atteindre les muscles en profondeur. Ce qui entraîne le relâchement de la masse musculaire environnante, favorise la circulation sanguine et le drainage veino-lymphatique. L'intensité de la douleur baissant, le corps se redresse progressivement, car il corrige les compensations qu'il avait mises en place pour s'adapter à la douleur.

LES ENFANTS NÉS EN HIVER ONT DES POUMONS PLUS FRAGILES

Le tabac, les mois d'hiver et les maladies infantiles : selon une chercheuse norvégienne, tels sont les trois causes d'un vieillissement prématué des poumons.

C'est au cours du huitième mois de grossesse (pendant la 34e semaine, plus précisément) que les poumons du bébé achèvent leur développement - un peu plus tardivement que les autres organes. Or, selon une récente étude menée par le Pr. Cecilie Svanes de la University of Bergen (Norvège), trois facteurs environnementaux (qui interviennent pendant la grossesse et la petite enfance) peuvent conduire à un vieillissement prématué des poumons à l'âge adulte.

Primo, le tabagisme. Sans surprise, si la maman est fumeuse, le bébé a davantage de risques de souffrir de troubles pulmonaires et respiratoires au cours de sa vie.

"Ces personnes vont également être plus sensibles à la pollution atmosphérique et aux problèmes liés aux particules fines, ajoute le Pr. Svanes. On ne répétera jamais à quel point il est important d'arrêter de fumer avant même le début de la grossesse."

Ensuite, la date de naissance. Incroyable mais vrai : les bébés qui naissent en hiver ont également des poumons plus fragiles que les autres. "Nous avons observé que, chez ces enfants, le tissu pulmonaire et les fonctions respiratoires s'affaiblissent plus rapidement à l'âge



adulte, ce qui correspond à une accélération du processus normal de vieillissement."

Les ravages du tabagisme passif

Enfin, ça paraît logique : plus un enfant contracte de maladies respiratoires (bronchiolite, pneumonie, bronchite, coqueluche ...) au cours de ses premières années de vie, plus il

aura de risques de développer des troubles pulmonaires par la suite.

Pour en arriver à ces conclusions, le Pr. Svanes a étudié un groupe de volontaires européens âgés de 28 à 73 ans, en établissant des liens entre leur état de santé et le déroulement de leur grossesse et de leur petite enfance.

Comment protéger le sys-

tème respiratoire de son enfant ? D'abord, en limitant au maximum le tabagisme passif (ne pas fumer à la maison, éviter les lieux publics fréquentés par les fumeurs...). Ensuite, en étant à jour dans ses vaccinations (coqueluche, pneumocoque, grippe...). Enfin, en aérant régulièrement l'espace de vie. Des conseils faciles à appliquer pour protéger ses jeunes poumons !

POURQUOI LES ENFANTS DÉLAISSENT LES CÉRÉALES AU PETIT-DÉJEUNER

Verser du lait et des céréales dans un bol. Une corvée de plus en plus difficile à vivre pour les jeunes selon un sondage américain. La faute à la vaisselle que cela nécessite...

Laver son bol après avoir mangé ses céréales du petit-déjeuner ? Trop dur, répondent 40 % des jeunes sondés interrogés par Mintel, une société américaine spécialisée en études de marché. L'information, relevée par *The New York Times* et reprise par *Slate.fr*, expliquerait pourquoi les générations actuelles boudraient de plus en plus les céréales. Ce marqueur culturel des jeunes élevés au grain américain, serait délaissé au profit d'aliments "plus pratiques" ou en tout cas moins salissants en terme de vaisselle : smoothies, yaourts, barres de céréales ou sandwichs spécial petit-déjeuner, cite le journal américain.

Mais ces substituts aux sacro-saintes céréales du petit-déjeuner ne concernent pas l'ensemble des petits Américains. Les analystes constatent que

sauter le petit-déjeuner est un mal de plus en plus répandu. Le rituel des trois repas par jour vanté par les nutritionnistes se transforme de plus en plus en mythe.

Une baisse de popularité

Ce désamour pour les céréales n'est pas nouveau : depuis les années 90 leur popularité ne cesse de baisser. Cette année le marché des ventes de céréales affiche une triste hausse de 1 à 2 % des ventes. Pour les grandes marques comme Kellogg's, il faut réinventer la stratégie de séduction des consommateurs en faisant de cet aliment un mets à consommer à n'importe quel moment de la journée, avec des portions individuelles ou plus nomades... Une considération qui ne devrait pas contribuer à réduire l'obésité chez les Américains.

Aux Etats-Unis, près de 27,7 % des Américains sont obèses et plus de 66 % sont en surpoids.



TUNISIE

M. Ghannouchi : Possible changement du nom du parti d'Ennahda tunisien au prochain congrès

Le président du mouvement d'Ennahda tunisien, Rached Ghannouchi a évoqué la possibilité de changer le nom du parti et son président lors du prochain 10e congrès extraordinaire, a rapporté dimanche l'agence TAP. S'exprimant lors d'une conférence de presse à l'occasion du 10e congrès régional du parti, M. Ghannouchi a ajouté que parmi les changements prévus figure la suppression du «Conseil de la Choura», affirmant, toutefois, que ceci «ne signifie aucunement le renoncement aux principes de la concertation».

«Tout litige ou différend au sein du parti sera réglé par le dialogue et sur la base du principe de la choura», a-t-il insisté.

**DOUBLE ATTENTAT EN SOMALIE
30 morts et 42 blessés**

Au moins 30 personnes ont été tuées et 42 autres blessées dans un double attentat survenu dimanche à Baidoa, ville située dans le sud de la Somalie, indiquait hier un nouveau bilan fourni par les autorités locales.

Une voiture piégée avait explosé à côté d'un restaurant populaire, suivie d'un attentat perpétré par un kamikaze dans un autre restaurant fréquenté par des officiels gouvernementaux. «Le bilan s'élève à 30 morts et 42 autres blessés», a indiqué le maire de la région de la Baie, Abdirashid Abdullahi, faisant état de «l'arrestation de plusieurs personnes en lien avec les attaques».

«Les troupes mènent toujours des opérations dans la ville de Baidoa», a-t-il ajouté.

Un précédent bilan faisait état de 21 morts et de nombreux blessés. Les attaques ont été revendiquées par le groupe armé somalien shebab. Vendredi, 14 personnes ont été tuées dans l'attaque d'un hôtel à Mogadiscio par les insurgés shebab. Affiliés au réseau terroriste Al-Qaïda, les shebab, chassés depuis mi-2011 de Mogadiscio, puis de leurs principaux bastions du centre et du sud de la Somalie, contrôlent toujours de larges zones rurales parfois jusque dans la capitale contre les symboles du gouvernement somalien ou contre la force militaire de l'Union africaine en Somalie (Amisom).

**ÉGYPTE
Un capitaine de police tué dans une attaque dans le nord du Sinaï**

Un capitaine de police a été tué par balle dimanche en Egypte dans le nord du Sinaï, a annoncé le ministère de l'Intérieur.

«Des hommes masqués ont ouvert le feu sur le capitaine Abdallah Khalil alors qu'il se trouvait devant son domicile, dans la ville d'Al-Arich», chef-lieu du Nord-Sinaï, a indiqué le ministère de l'Intérieur. Selon les autorités égyptiennes, des centaines de policiers et de soldats ont été tués dans des attaques terroristes, essentiellement dans le Nord-Sinaï, depuis 2013. Certains attentats ont également visé les forces de l'ordre au Caire et dans le Delta du Nil.

SAHARA OCCIDENTAL

Nous souhaitons que la visite de Ban Ki-moon puisse amener le Maroc à respecter les décisions de l'ONU selon le PM sahraoui

Le Premier ministre sahraoui, Abdelkader Taleb Omar, a émis le vœu que la visite du secrétaire général de l'ONU, Ban Ki-moon, dans la région puisse amener le Maroc à respecter les décisions de l'organisation onusienne en faveur du droit du peuple sahraoui à l'autodétermination.

Dans une déclaration à l'APS, M. Taleb Omar a souligné que «le peuple sahraoui attend que le SG de l'ONU applique ce qui était prévu dans son rapport de 2014, et dans lequel il a souligné la nécessité de sortir avec des conclusions et de présenter de nouvelles options s'il n'y a aucune avancée en 2015».

Il a indiqué que les Sahraouis aspirent que la prochaine visite de Ban Ki-moon «ouvre une nouvelle ère pour la politique et les positions de l'ONU vis-à-vis de la cause sahraouie pour que le bourreau et la victime ne soient plus sur le même pied d'égalité».

«Bien que Rabat refuse jusqu'à présent la visite de Ban Ki-moon au Maroc et aux territoires occupés, l'ONU a tenu à ce son SG visite le 5 mars prochain les territoires libérés et les camps de réfugiés sahraouis après sa visite à Mauritanie et en Algérie», a-t-il dit.

Il a ajouté que le régime marocain «veut suspendre ou reporter cette visite mais les Nations Unies ont décidé de maintenir la date de la tournée contre la volonté de Rabat, ce qui est nouveau, a-t-il noté, puisque l'organisation onusienne avait toujours attendu l'accord du Maroc pour chacune de ses initiatives par le passé, mais aujourd'hui elle est convaincue de la nécessité d'ouvrir de nouveaux horizons pour la paix, dont la région a besoin plus que jamais», a souligné le responsable sahraoui.

M. Taleb Omar a cité parmi les plus importants résultats des 40 années de la création de la république arabe sahraouie démocratique (RASD), la valorisation des capacités du citoyen sahraoui, l'amélioration du niveau de vie du peuple sahraoui dont les compétences se comptent désormais par milliers.

Il a affirmé que «les compétences sahraouies existent dans tous les domaines et ce sont elles qui dirigent leurs propres entreprises puisant l'expérience nécessaire dans la lutte



armée et l'action diplomatique et celle de la gestion administrative et la préservation de services au profit de la société en cette circonstance difficile».

M. Taleb Omar a précisé que la question sahraouie s'apprête à entamer une nouvelle étape notamment après avoir acquis la reconnaissance de l'Union africaine (UA) et de plusieurs autres pays à travers le monde et après que «le Maroc s'est avérée une partie entravant la solution pacifique à travers son refus de la visite de Ban Ki-moon».

Il a en outre estimé que «cette étape est marquée par le conflit opposant l'occupant marocain et l'union européenne et la décision de Rabat de suspendre ses contacts avec l'UE pour contester le verdict de la CJUE (Cour européenne de Justice, Ndlr) qui a annulé l'accord agricole liant les deux parties.

La CJUE avait annulé, le 10 décembre dernier, l'accord agricole qui liait l'UE au Maroc, et ce, suite à une plainte déposée par le Front Polisario qui a contesté cet accord qui incluait le Sahara Occidental occupé par le Maroc. La CJUE avait relevé dans son jugement que le Conseil de l'UE a manqué à son obligation de vérifier si l'exploitation des richesses naturelles du Sahara occidental occupé se fait ou

non au profit du peuple sahraoui.

«Le Maroc se trouve dans une situation d'isolement au vu de ses problèmes avec l'union africaine et l'ONU et en confrontation avec la plupart de pays du monde en raison de son occupation illégale du Sahara Occidental», a-t-il ajouté.

Cette situation devrait «inciter la communauté internationale à reconnaître la RASD en tant que membre à l'ONU en réponse à l'intransigeance du régime marocain», a souligné le responsable sahraoui ajoutant qu'«aujourd'hui les positions de l'UA sont plus audacieuses et plus franches».

Le premier ministre sahraoui, a par ailleurs affirmé qu'à travers les «exhibitions militaires commémorant le 40ème anniversaire de la proclamation de la RASD, les Sahraouis veulent montrer qu'ils ont une armée bien préparée d'autant que la lutte armée est une éventualité qui n'est pas écartée, à laquelle on se prépare».

Les Sahraouis «sont tenus dans le même temps de cesser les hostilités, privilégier les moyens pacifiques et miser sur la visite du secrétaire général des Nations unis pour parvenir à un règlement», a-t-il ajouté avant de conclure que cela n'exclut pas pour autant «que nous nous préparions à l'autre option».

CÔTE-IVOIRE

Erdogan entame une tournée en Afrique de l'Ouest à partir de la Côte d'Ivoire

Le président turc, Recep Tayyip Erdogan a entamé une tournée en Afrique de l'Ouest à partir de la Côte d'Ivoire où il est arrivé dimanche pour une visite de 48 heures.

M. Erdogan et son épouse ont été accueillis à leur descente d'avion par le président Alassane Ouattara, son épouse, le Premier ministre et son gouvernement.

Le président turc est accompagné d'une délégation de plusieurs dizaines d'hommes d'affaires turcs qui devaient participer hier à un forum économique à Abidjan. Les investisse-



ments turcs en Côte d'Ivoire sont passés de 150 millions de dollars en 2008 à 390 millions de dollars en 2015, selon les chiffres officiels. La Turquie et la Côte d'Ivoire avaient signé en mars 2015 une dizaine d'accords lors de la visite du président Ouattara à

Ankara et Istanbul.

M. Erdogan doit s'entretenir lundi avec son homologue ivoirien avant la signature de nouveaux accords de coopération.

Après Abidjan, M. Erdogan doit se rendre au Ghana, au Nigeria et en Guinée.

Cette tournée doit permettre à la Turquie d'approfondir son «partenariat stratégique» avec l'Afrique et de développer ses liens avec les pays de la Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (Cédéao), selon la présidence turque.

APS

SYRIE

Un cessez-le-feu ambitieux mais qui attend concrétisation totale

Après l'entrée en vigueur du cessez-le-feu en Syrie, relativement respecté, il reste un long chemin à faire du point de vue humanitaire pour les acteurs internationaux concernés dans le conflit dans ce pays laissé exsangue et livré à une famine qui a fait des milliers de morts dans les zones assiégées, selon l'ONU.

L'accord russe-américain de cessation des hostilités entre le gouvernement et l'opposition armée en Syrie tenait encore malgré les quelques violations constatées.

Mais entre la volonté de cesser les frappes et la réalité sur le terrain, beaucoup reste à faire.

Les spécialistes demeurent sceptiques en dépit de l'espérance que suscite l'accord: la complexité de sa mise en application est un obstacle notamment en raison de l'alliance des rebelles syriens avec le Front Al-Nosra dans plusieurs régions qui rend difficile sinon impossible l'acheminement de l'aide humanitaire. Il faut reconnaître que les besoins humanitaires dans le pays sont immenses.

Les organismes d'aide réclament un peu plus de liberté afin de prêter assistance aux citoyens désespérés qui en sont grandement dans le besoin.

Des milliers de personnes ont peut-être succombé à la famine dans les zones assiégées de Syrie, a déclaré lundi le Haut-Commissaire de l'ONU aux droits de l'Homme, Zeid Ra'ad Al Hussein, à l'ouverture de la 3^e session du Conseil des Nations unies pour les Droits de l'Homme à Genève.

«Plus de 450.000 personnes sont actuellement prises au piège dans des villes et des villages de Syrie - et parfois depuis des années», a-t-il rappelé, notant que «la nourriture, les médicaments et d'autres produits d'aide humanitaire d'urgence sont bloqués de façon répétée.

Des milliers de personnes pourraient être mortes de faim.

La 3^e session ordinaire du Conseil des droits de l'homme qui se tient du 29 février au 24 mars 2016, au Palais des Nations à Genève, tiendra une trentaine de débats interactifs avec des titulaires de mandats.

Il portera son attention entre autres sur la situations particulièrement préoccupantes en matière de droits de l'homme en Syrie.

Un pas vers une solution politique au conflit

Nombre de pays ont appelé à mettre à profit la trêve pour parvenir à une solution politique durable.

Le Canada a affirmé que l'entrée en vi-



gueur de l'accord de cessation des hostilités en Syrie constitue un «pas important» vers l'établissement d'une solution politique durable pour mettre fin aux violences dans le pays.

«Bien que fragile, cette cessation des hostilités constitue un pas important vers l'établissement d'une solution politique durable et nécessaire pour mettre fin au bain de sang en Syrie», ont souligné les ministres canadiens des affaires étrangères, Stéphane Dion, et du développement international et de la francophonie, Marie-Claude Bibeau.

«Si cette cessation des hostilités est une réussite, elle sauvera de nombreuses vies et créera le climat nécessaire à la reprise d'un dialogue constructif à Genève, sous les auspices de l'ONU», ont conclu M. Dion et Mme Bibeau.

Le vice-ministre iranien des Affaires étrangères, Murtaza Sarmadi, a pour sa part réitéré le soutien de son pays aux efforts déployés pour la mise en application de l'accord sur l'arrêt des combats en Syrie, exprimant sa «confiance totale» que cet accord «sert la solution politique».

«La cessation des hostilités en Syrie constitue un bon tournant qui aide au règlement politique», a dit M. Sarmadi lors d'un point de presse précisant que cet accord «représente une opportunité propice de traiter les questions humanitaires

compliquées et faire parvenir l'assistance aux personnes qui en ont besoin». L'accord de cessation des hostilités appliqué à partir de 00h00 locale samedi (vendredi 22h00 GMT) en Syrie a reçu le soutien du Conseil de sécurité de l'ONU qui a adopté à l'unanimité une résolution l'«approuvant pleinement». Pour soutenir l'accord et empêcher toute erreur de bombardement, l'armée de l'air russe avait suspendu samedi toutes les sorties de son avion au-dessus de la Syrie où elle bombardait depuis fin septembre les zones terroristes. L'accord de cessez-le-feu ne concerne que les zones de combat entre les forces du gouvernement syrien appuyées par l'aviation russe et les rebelles syriens, tandis que le groupe terroriste autoproclamé «Etat islamique» (EI/Daech) et Front al-Nosra (branche syrienne d'Al-Qaïda) qui contrôlent plus de 50% du territoire, en sont exclus.

Dans cette résolution, le Conseil appelle les parties concernées à honorer leurs engagements et estime que cette cessation des hostilités «constitue un pas vers l'instauration d'un cessez-le-feu durable», tout en réaffirmant «le lien étroit entre un cessez-le-feu et un processus politique parallèle». Le conflit syrien a fait plus de 260.000 morts depuis 2011 et a déjà poussé à la fuite plus de la moitié de la population du pays.

ANGLETERRE

Le Premier ministre britannique risque une motion de censure

Le Premier ministre britannique David Cameron pourrait être confronté à une crise dans sa gouvernance après le «oui ou non» au référendum sur l'UE à moins qu'il ne diminue ses attaques contre le maire de Londres pro-Brexit et les autres eurosceptiques, a estimé le journal local *Sunday Times*. Les ministres conservateurs, ainsi que les députés conservateurs ne siégeant pas au gouvernement ont menacé d'une motion de censure au cas où M. Cameron ne parviendrait pas à arrêter les attaques «dans son propre camp» visant les conservateurs, a rapporté le *Sunday Times*.

Selon les règles du parti conservateur, un vote de censure peut-être organisé si 15% de ses membres au Parlement le demandent.

COMORES

Ban Ki-moon «préoccupé» par la situation aux Comores

Le secrétaire général des Nations unies, Ban Ki-moon s'est déclaré «préoccupé» par la situation aux Comores depuis l'annonce des résultats provisoires des élections du 21 février. M. Ban a exhorté le gouvernement, les candidats et tous les acteurs et institutions impliqués dans le processus électoral à respecter les règles établies et à s'abstenir de recourir à la violence, a indiqué son porte-parole dans un communiqué. Le SG de l'ONU

s'est déclaré «préoccupé» par les développements récents dans le pays suite à la publication par la Commission électorale nationale indépendante (Céni) des résultats provisoires des primaires des élections du Président de l'Union des Comores et du premier tour des élections des Gouverneurs des îles de Grande Comore, Anjouan et Mohéli, a-t-il précisé.

APS

**RÉVÉLÉS PAR LA PRESSE FRANÇAISE
L'exécutif français couvre les contrôles au faciès !**

Cherbal E.-M.

C'est le site d'information en ligne Mediapart qui met le «feu aux poudres», en se procurant et divulguant un memento de l'agent judiciaire de l'Etat français dans lequel est clairement justifié le recours au contrôle du faciès.

L'affaire remonte à juin dernier lorsque l'Etat français, sur instigation du Premier ministre Manuel Valls s'était pourvu en cassation suite à une condamnation de cinq contrôles d'identité que la Cour d'appel de Paris avait estimés discriminatoires, sanctionnant l'Etat à payer 1500 euros aux cinq personnes qui s'étaient estimées discriminées et avaient porté l'affaire devant les tribunaux. La justice française, sous la conduite de Madame Taubira, alors ministre de la Justice et garde des Sceaux a ainsi lourdement condamné l'Etat français pour ces «fameux contrôles au faciès, alors que selon la jurisprudence, les contrôles d'identité ne devraient être motivés que par un comportement suspect.» Le pourvoi en cassation de Manuel Valls en a surpris plus d'un, au regard des engagements pris par le candidat François Hollande: «Je lutterai contre le délit de faciès dans les contrôles d'identité par une procédure respectueuse des citoyens, et contre toute discrimination à l'embauche et au logement. Je combattrai en permanence le racisme et l'antisémitisme», écrivait-il au point 30 de ses engagements électoraux. Mais les temps semblent avoir changé, tout comme les préoccupations des politiques français : cinq ans plus tard, un même dévoile par Mediapart explique que «l'agent judiciaire de l'Etat» estime légitime les contrôles au faciès pour «la seule population dont il apparaît qu'elle peut être étrangère, dans le cas de possibles infractions à la législation sur les étrangers», note le site de l'hebdomadaire lepoint.fr qui rappelle que «ces contrôles au faciès vont pourtant à l'encontre de la jurisprudence française et internationale, comme le souligne *Le Monde*, qui n'autorise les contrôles d'identité que dans la mesure où il y aurait un comportement suspect». Le plus étonnant dans la démarche de l'exécutif français est qu'il semble prendre fait et cause pour les «dépassements» des policiers. Le site du quotidien libération.fr reprend avec beaucoup d'étonnement cet argumentaire de l'agent judiciaire de l'Etat français dans lequel il explique: «Les réquisitions du parquet entendaient que soient réalisés des contrôles d'identité pour rechercher et poursuivre, en particulier, les infractions à la législation sur les étrangers. La Cour d'appel ne pouvait alors dire que les services de police judiciaire avaient commis une faute lourde établie par le contrôle [...] de la seule population dont il apparaissait qu'elle pouvait être étrangère, sans rechercher si ce contrôle n'était pas justifié par l'objet de la réquisition en exécution de laquelle il était réalisé.» Autrement dit, traduit libération.fr, «aux yeux de l'Etat, les Noirs et les Arabes seraient «la seule population dont il l'apparaît qu'elle [peut] être étrangère».

Aux engagements oubliés du candidat Hollande, la presse française a également remis au goût du jour sa promesse de freiner les contrôles au faciès en mettant en place le fameux récipisé, promis par l'ancien Premier ministre Jean-Marc Ayrault, mais qui n'a jamais connu le chemin de la concrétisation.

Dans un papier intitulé, «Contrôle au faciès: La culture policière n'a pas évolué», le site de l'hebdomadaire lepress.fr fait un cinglant état des lieux des mentalités en vogue dans les milieux policiers en France où la culture du faciès, explique-t-il, est une véritable pratique quotidienne pour les citoyens français et résidents de couleur. Evoquant avec l'avocat Slim Benachour la mesure du matricule obligatoire édictée par Manuel Valls lorsqu'il était ministre de l'Intérieur, celui-ci a eu cette réplique : «Cette mesure ne changera rien. En France, la culture policière n'a pas évolué... Depuis que le matricule existe, les jeunes que je côtoie et qui ont demandé le matricule des agents se sont, au mieux, heurtés au silence, au pire, à des intimidations parfois musclées.»

CONDOLÉANCES

El Mehdi cherbal, Ould Ali Boualem et leurs familles profondément affectés par le décès survenu le 25 février en France à l'âge de 69 ans à la suite d'un arrêt cardiaque de leurs très cher et regretté Larifouna Mohamed, inhumé dimanche à Cherchell, présentent à la famille du défunt leurs sincères condoléances et les assurent en cette douloureuse circonstance de leur profonde sympathie.



A Allah nous appartenons,
à Lui nous retournons.

Palmarès de la 88^e cérémonie des Oscars



Voici le palmarès de la 88^e cérémonie des Oscars, prix les plus prestigieux du cinéma qui ont été décernés dimanche soir à Hollywood.

- **Meilleur film:**
«Spotlight»
- **Meilleur réalisateur:**
Alejandro Gonzalez Inarritu, «The Revenant»
- **Meilleur acteur:**
Leonardo DiCaprio, «The Revenant»
- **Meilleure actrice:**
Brie Larson, «Room»
- **Meilleur acteur dans un second rôle:**
Mark Rylance, «Le Pont des Espions»
- **Meilleure actrice dans un second rôle:**
Alicia Vikander, «The Danish Girl»
- **Meilleur film étranger:**
«Le Fils de Saab» (Hongrie)
- **Meilleur scénario original:**
«Spotlight»
- **Meilleur film d'animation:**
«Vice-Versa»
- **Meilleur documentaire:**
«Amy»
- **Meilleure bande originale:**
«Les Huit Salopards», de Ennio Morricone
- **Meilleure chanson originale:**
«Writing's On The Wall», de Sam Smith et Jimmy Napes dans «Spectre»
- **Meilleurs effets spéciaux:**
«Ex Machina»
- **Les films vainqueurs dans plusieurs catégories:**
«Mad Max: Fury Road» - six Oscars
«The Revenant» - trois Oscars
«Spotlight» - deux Oscars.

TIZI OUZOU Projection d'un film documentaire sur Mouloud Mammeri à la Cinémathèque

Un film documentaire sur la vie et l'œuvre littéraire et artistique de Mouloud Mammeri a été projeté à la cinémathèque de Tizi Ouzou à l'occasion de la commémoration du 27e anniversaire de la disparition de l'écrivain.

Ce film documentaire en langue française de 52 minutes du réalisateur Ali Mouzaoui, est un recueil d'interviews avec l'écrivain notamment sur ses œuvres ainsi que des témoignages des défunt écrivains Tahar Djaout et Rachid Mimouni sur le répertoire littéraire et poétique de Mouloud Mammeri.

Le film met en avant également le fervent combat de Mouloud Mammeri pour l'amazighité comme principale compositrice de l'identité du peuple algérien aux cotés de l'arabité et l'Islam notamment à travers «La Colline oubliée» et «L'Opium et le bâton». Le documentaire souligne également le rôle de cet écrivain dans la sauvegarde de l'Ahelli du Gourara, un genre poétique et musical et un chant polyphonique emblématique de la région de Timimoun (sud algérien), classé sur la liste représentative du patrimoine culturel immatériel de l'humanité par l'Unesco.

Il est à rappeler que la direction de la culture de la wilaya de Tizi Ouzou a arrêté un riche programme pour commémorer l'anniversaire de la disparition de Mouloud Mammeri. Ce programme comprend notamment une conférence sous le thème «Dda l'Mouloud, explorateur d'Ahelli du Gourara», avec la participation de chercheurs et d'universitaires.

Les festivités sont marquées également par des concours et des expositions de livres.

CINÉMA

Le patio de Sid-Ali Mazif projeté en avant-première à Constantine

Le long-métrage «Le patio» de Sid-Ali Mazif, produit dans le cadre de la manifestation «Constantine, capitale 2015 de la culture arabe» a été projeté en avant-première à la maison de la culture Malek Haddad.

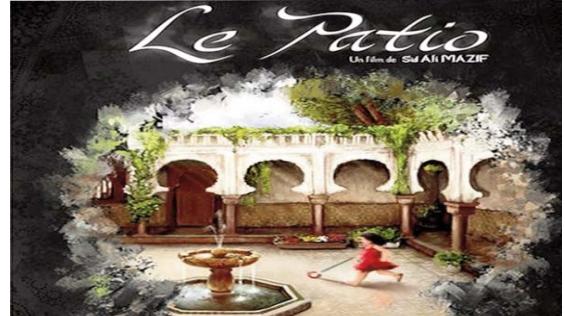
Co-écrit par le réalisateur et l'écrivaine Zoubeida Mameria, le film, projeté samedi soir, relate l'histoire de six (6) femmes venues de différents horizons, vivant dans une maison de style mauresque.

La fiction d'une durée de 01H46 mn plonge le spectateur dans le quotidien de ces femmes et met en avant les problèmes auxquels la moitié de l'homme fait face dans certaines sociétés.

A travers les actrices Louiza Habani, Mouni Boualem, Tinhinan, Manel Gouacem, Wissem Meghamem et Noura Benzerar, le réalisateur a présenté des profils de femmes différentes, celle qui vit dans le souvenir d'un défunt époux, une autre qui «subit» un mari et une troisième qui vit dans l'espoir d'en trouver un.

Sid-Ali Mazif met en avant la femme libérée des «contraintes sociales», la pieuse qui a choisi la voie de Dieu comme solution à tous ses déboires et une autre complètement désorientée qui cherche sa voie.

«Le patio», tourné à Constantine,



Alger et Blida, s'attarde sur le regard souvent «réducteur» que porte la société sur la femme, évoque le célibat choisi ou imposé et fusifie une société où perdurent «les mentalités archaïques».

Au cours d'une conférence de presse organisée dimanche matin, Sid-Ali Mazif a estimé que «Le patio» réunit les ingrédients d'une production cinématographique «prometteuse».

Il a précisé que le film, «réalisé

avec des compétences algériennes», a adopté les dernières techniques du son et de l'image utilisées dans le monde du 7^{ème} art. Sid-Ali Mazif a aussi soutenu que cette expérience «permet de renouer avec les petits métiers du cinéma». «Le patio», la première production du département Cinéma de la manifestation «Constantine, capitale de la culture arabe 2015», a nécessité un budget de 60 millions de dinars, a conclu le réalisateur.

INTERNET

portailculturealgerien.com , un nouveau site web entièrement dédié au patrimoine culturel

Un nouveau portail dédié au patrimoine culturel algérien, contenant dans un premier temps une documentation numérique étoffée et des supports didactiques sur le malouf et les musiques populaires traditionnelles et modernes en Algérie, est depuis dimanche accessible sur Internet.

Conçu par le musicologue Fayçal Benkalfat, portailculturealgerien.com ambitionne de numériser et mettre en ligne la culture algérienne pour en montrer toute la richesse et la rendre facilement accessible aux internautes, en particulier les plus jeunes.

Cette première partie consacrée au malouf comprend déjà de nombreux enregistrements audio et vidéo des plus grands maîtres de cette école en plus de quelques interviews, réalisées par l'équipe du portail, et des biographies de figures du malouf, à l'image de Mohamed Tahar Fergani et Kaddour Darsouni.

Cette partie du portail offre également un accès libre aux textes et poésies du malouf algérien, numérisés et téléchargeables en format pdf, ainsi qu'aux partitions pouvant aider à l'enseignement musical.

En plus du malouf, le portail offre également un riche contenu docu-



mentaire dont 450 pièces enregistrées par Sid Ahmed Serri (un des maîtres de la canaa, école d'Alger) sur un total de 1366 pièces musicales, libres de droits, des trois écoles de la musique andalouse algérienne (malouf, canaa et gharabi de Tlemcen).

Ce portail, réalisé sur fonds propres, est le premier support Internet dans le monde arabe à «offrir un contenu didactique musical dans un langage universel», affirme son concepteur Fayçal Benkalfat.

Présenté en plusieurs rubriques faciles d'accès dans un thème graphique sobre, il comporte également plusieurs autres sections, devant être activées prochainement, à même de cerner tout le patrimoine culturel algérien en

quelques clics, explique-t-il. Dans le domaine du patrimoine matériel, le projet du portail prévoit des rubriques dédiées aux musées et aux sites historiques et archéologiques contenant des fiches techniques sur ces lieux et «prochainement des visites guidées virtuelles» des différents musées d'Algérie, assure le promoteur du site.

Parmi les autres rubriques en construction, celle consacrée au cinéma et au théâtre, constitue, selon lui, un grand projet de numérisation et de mise en ligne d'archives du cinéma et du documentaire algérien, d'enregistrements de pièces de théâtre ainsi que de biographies des figures de la scène et du grand écran, ajoute Benkalfat qui croit le projet «à la portée des initia-

teurs». Le volet littéraire sera lui aussi pris en charge dans l'enrichissement de ce portail par la mise en ligne prochaine des fonds documentaires de manuscrits anciens ainsi que la création d'une bibliothèque numérique, dit-il.

portailculturealgerien.com est accessible, dès son lancement, sur tous les supports (ordinateur, tablette et smartphone) afin d'assurer une accessibilité optimale, et de démontrer la possibilité de mettre en ligne un contenu didactique et éducatif, assure son concepteur.

Le ministère de la Culture s'est porté acquéreur du portail, fruit d'une dizaine d'années de travail et qui a mobilisé une soixantaine de personnes (traducteurs, infographes, développeurs, vidéastes, et informaticiens), la même équipe étant chargée des gestion et enrichissement du site. En plus de donner de la visibilité à la culture algérienne dans toute sa richesse et diversité, le site fraîchement inauguré qui vient compléter un site à ce sujet, fournit aussi un contenu académique et ses promoteurs envisagent de rééditer une anthologie, enrichie, de la musique andalouse et d'autres travaux en musicologie.

APS

AÉRONAUTIQUE

SpaceX reporte une 3^e fois le lancement du satellite de SES

La société américaine SpaceX a reporté dimanche pour la troisième fois le lancement d'un satellite de télécommunications de l'opérateur luxembourgeois SES depuis Cap Canaveral en Floride (sud-est).



Le décollage a été annulé à la dernière seconde en raison d'un «dysfonctionnement». Un autre tentative aura lieu une fois que l'origine de ce problème aura été déterminée, a indiqué un porte-parole de SpaceX qui retransmettait en direct les images du pas de tir.

Le lancement avait déjà été retardé d'une demi-heure en raison de la présence d'un navire dans la zone d'exclusion du vol au large des côtes de Floride. SpaceX avait également indiqué qu'elle tenterait de récupérer le premier étage de son lanceur Falcon 9 après le lancement en le faisant atterrir en douceur sur une plateforme flottante dans l'Atlantique à 460 km de la Floride.

Mais SpaceX avait aussi prévenu avoir peu d'espoir d'y parvenir étant donné les contraintes de ce lancement.

Le satellite SES-9, destiné à des services de communication pour plusieurs pays d'Asie et du Pacifique, est très lourd et doit être placé sur une orbite géo-stationnaire à plus de 35.000 km au-dessus de l'équateur ce qui nécessite de le lancer très haut.

De ce fait, il restera moins de carburant au premier étage de Falcon pour effectuer un retour dans l'atmosphère en freinant sa descente avec ses rétrofusées.

SpaceX avait réussi pour la première fois l'année dernière à faire atterrir le premier étage de Falcon 9 sur le sol en Floride peu après un lancement. Mais elle n'a pas à ce jour répété cette manœuvre et n'a pas encore pu faire poser le premier étage de sa fusée sur une plateforme en mer et ce après plusieurs tentatives.

ESPACE

La Chine lancera son 2^e laboratoire spatial Tiangong-2 au cours du 3^e trimestre

La Chine lancera son deuxième laboratoire spatial en orbite Tiangong-2, au troisième trimestre de cette année. Le laboratoire spatial est programmé pour s'amarrer à un vaisseau cargo prévu pour être propulsé au premier semestre de l'année prochaine, a rapporté l'agence Chine Nouvelle, citant des responsables du programme spatial.

La Chine prévoit également de lancer le vaisseau spatial Shenzhou-11, transportant à son bord deux astronautes, au quatrième trimestre de cette année,

avec pour objectif d'être amarré au Tiangong-2, a déclaré le porte-parole du programme.

Après son premier vol d'essai au Centre de lancement des satellites de Wenchang dans la province chinoise du Hainan (sud), la fusée Longue Marche-7 placera dans l'espace le vaisseau cargo Tianzhou-1 («vaisseau céleste», en chinois) au cours du premier semestre de 2017, pour être fixé au Tiangong-2 et réaliser des expérimentations.

APS

PUBLICITÉ

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTÈRE DES RESSOURCES EN EAU ET DE L'ENVIRONNEMENT
DIRECTION DES RESSOURCES EN EAU
WILAYA DE BEJAIA

NIF N° 41 000 600 000 6012

**APPEL D'OFFRE NATIONAL RESTREINT OUVERT AVEC EXIGENCE
DE CAPACITES MINIMALE N° 03/2016****Réhabilitation et extension du réseau d'assainissement de la ville de Bejaia.**

La Direction des ressources en eau de la Wilaya de BEJAIA, lance un avis d'appel d'offre national ouvert avec exigence de capacités minimal à la concurrence pour la réalisation du projet « Réhabilitation et extension du réseau d'assainissement de la ville de BEJAIA. »

Lot 01: Résidence Universitaire-Ibouhathmen
Lot 02: Oued Salomon.
Lot 03: Cité Djama-Segouil-Tala Merkha.
Lot 04: Iheddadene.
Lot 05: Bir Slim.

CONSISTANCE DES TRAVAUX

Lot 01: Résidence Universitaire-Ibouhathmen
Canalisation : Fourniture et pose de 410 MI de canalisations en PEHD PN 10 DN 315mm, de 1160 MI de conduite en PVC PN 6 DN 315mm et 400 mm.

Lot 02: Oued Salomon
Canalisation : Fourniture et pose de 990 MI de conduite en BA DN 600 mm.

Lot 03: Cité Djama-Segouil-Tala Merkha.

Canalisation : Fourniture et pose 990 MI de conduite en BA DN 600 mm.
Lot 04: Iheddadene
Canalisation : Fourniture et pose 1460 MI de canalisations en PVC PN 6 DN 315 mm et 400mm, et de 180 MI de conduite en BA DN 800 mm.

Lot 05: Bir Slim
Génie civil : Réalisation d'une station de relevage

Canalisation : Fourniture et pose 800 MI de canalisations en PEHD PN 10 DN 250mm, de 400 MI de conduite en PVC PN 6 DN 400 mm, et de 550 MI de conduite en BA DN 600

OBS : Le cahier des charges doit être retiré par le soumissionnaire ou son représentant dumment désigné

Les entreprises et groupements d'entreprises qualifiés en activité principale Hydraulique catégorie 03 et plus peuvent par présentation du certificat de qualification et de classification professionnelle en cours de validité retirer le cahier des charges (Dossier de candidature, offre technique et financière) auprès de la Direction des ressources en eau de la Wilaya de Bejaia, service de l'Administration et des Moyens, bureau des Marchés, sis Cité Remla- Ighil Ouazoug, BEJAIA.

TEL : 034.16.90.11 à 12

FAX : 034.16.90.13

Les offres devront être scindées en trois parties :-

- 1- Partie N° 01 - Dossier de candidature
- 2- Partie N° 02 - Offre technique
- 3- Partie N° 03 - Offre financière

Le dossier de candidature et les offres doivent être accompagnés des pièces réglementaires suivantes :

DOSSIER DE CANDIDATURE: Devra comprendre les documents réglementaires suivants:

- Une déclaration de candidature
- Une déclaration de probité

Ainsi que les documents suivants :

- a) Certificat de qualification et classification professionnelles de l'entreprise (Catégorie trois (03) et plus, activité principal hydraulique), en cours de validité
- b) Références professionnelles (Attestation de bonne exécution avec le nombre de projets similaires réalisés)
- c) Moyens matériels avec cartes grises ou rapport d'expertise établi par un expert agréé
- d) Moyens humains avec C.V et Diplômes du personnel.
- e) Détails de réalisation et planning détaillé des travaux.
- f) P.V de visite des lieux.

Les trois derniers bilans financiers 2013, 2014 et 2015

g) En cas de groupement (ouïdré) :

- Protocole d'accord notarié des entreprises formant le groupement avec désignation et délégation de pouvoir de signature au chef de file du groupement
- Déclaration de probité de l'ensemble des entreprises formant le groupement.
- Les entreprises formants le groupement devront joindre les mêmes documents exigés au soumissionnaire.

OFFRE TECHNIQUE : Devra comprendre les documents réglementaires suivants:

- Déclaration à soucrire
- Tous documents permettant d'évaluer l'offre technique, un mémoire technique justificatif et tout autre document exigé
- Le cahier des charges portant à la dernière page, la mention manuscrite « lu et accepté »

OFFRE FINANCIERE : Devra comprendre les documents réglementaires suivants:

La lettre de Soumission, Le cahier des prescriptions spéciales, Clause administratives, Clauses techniques générales, Le bordereau des prix unitaires, Le devis quantitatif et estimatif.
En cas de groupement la soumission doit être signée et datée par le chef de file du groupement.

Le dossier de candidature, les offres techniques et les offres financières doivent être contenues dans trois (03) enveloppes distinctes et ne comporteront que le cachet de l'Entreprise et les mentions suivantes :-

ENVELOPPE N° 01 - DOSSIER DE CANDIDATURE**ENVELOPPE N° 02 - OFFRE TECHNIQUE****ENVELOPPE N° 03 - OFFRE FINANCIERE**

Ces enveloppes sont mises dans une autre enveloppe cachetée et anonyme qui devra parvenir à Monsieur le Directeur des ressources en eau de la Wilaya de BEJAIA, à l'adresse indiquée plus haut et ne comportera que la mention suivante :

**A N'OUVRIR QUE PAR LA COMMISSION
D'OUVERTURE DES PLIS ET D'EVALUATION DES OFFRES
APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE
DE CAPACITES MINIMALE N° 03/2016****Réhabilitation et extension du réseau d'assainissement de la ville de Bejaia.****Lot 01:** Résidence Universitaire-Ibouhathmen.**Lot 02:** Oued Salomon.**Lot 03:** Cité Djama-Segouil-Tala Merkha.**Lot 04:** Iheddadene.**Lot 05:** Bir Slim.

Le délai de remise des offres est fixé à vingt et un (21) jours à compter de la première parution de cet avis sur les quotidiens nationaux ou le BOMOP.

La date de clôture de remise des offres sera le dernier jour à douze heures (12h00).

La date d'ouverture, des plis des dossiers de candidature, des offres techniques et financières aura lieu le même jour à quatorze heures (14h00) au siège de la Direction des ressources en eau de la Wilaya de BEJAIA.

Les soumissionnaires sont invités à assister à la séance d'ouverture des plis.

Les entreprises resteront engagées par leurs offres pendant une période de Cent onze (111) jours à compter de la date de clôture de remise des offres.

PROGRAMME DU JOUR

TF1

06:25 : TFou
08:25 : Météo
08:30 : Téléshopping
09:20 : Météo
09:25 : Petits secrets entre voisins
09:55 : Petits secrets entre voisins
10:25 : Petits secrets entre voisins
10:55 : Petits secrets en famille
11:20 : Petits secrets en famille
11:55 : Petits plats en équilibre
12:00 : Les douze coups de midi
12:50 : L'affiche du jour
13:00 : Journal
13:35 : Petits plats en équilibre
13:45 : Météo
13:55 : Les feux de l'amour
15:15 : Ma parole contre la leur
17:00 : L'addition, s'il vous plaît
18:00 : Bienvenue chez nous
19:00 : Money Drop
19:55 : Météo
20:00 : Journal
20:35 : My Million
20:40 : Météo
20:45 : C'est Canteloup
20:55 : Person of Interest
21:45 : Person of Interest
22:40 : Person of Interest
23:30 : Chicago Police Department

2

06:00 : Les Z'amours
06:25 : Point route
06:30 : Journal
06:35 : Télématin
06:57 : Météo 2
07:00 : Journal
07:10 : Télématin (suite)
08:00 : Journal
08:10 : Télématin (suite)
09:25 : Dans quelle éta-gère
09:35 : Amour, gloire et beauté
10:00 : C'est au programme
10:50 : Météo outremer
10:55 : Motus
11:25 : Les Z'amours
12:00 : Tout le monde veut prendre sa place
12:55 : Météo 2
13:00 : Journal
13:50 : Météo 2
13:51 : Consomag
13:55 : Expression directe
14:00 : Toute une histoire
15:05 : L'histoire continue
15:40 : Comment ça va bien !
16:20 : Comment ça va bien !
17:15 : Dans la peau d'un chef
18:10 : Joker
18:50 : N'oubliez pas les paroles
19:20 : N'oubliez pas les paroles
19:55 : Météo 2
20:00 : Journal
20:40 : Parents mode d'emploi
20:41 : Parents mode d'emploi
20:45 : Alcaline l'instant
20:50 : Météo 2
20:55 : Tout le monde joue avec l'histoire
23:30 : Police, ne quittez pas !

3

06:00 : EuroNews
06:30 : Garfield & Cie
06:42 : Garfield & Cie
06:54 : Garfield & Cie
07:07 : Ninjago
07:34 : Ninjago
08:00 : Ludo vacances
08:01 : Les lapins crétins : invasion
08:07 : Les lapins crétins : invasion
08:13 : Les lapins crétins : invasion
08:26 : Les lapins crétins : invasion
08:32 : Les lapins crétins : invasion
08:38 : Les lapins crétins : invasion
08:51 : Scooby-Doo, Mystères Associés
09:18 : Scooby-Doo, Mystères Associés
09:45 : Boule et Bill
09:57 : Boule et Bill
10:15 : Zip Zip
10:27 : Les Dalton

10:35 : Peanuts
10:37 : Peanuts
10:45 : Consomag
10:50 : Midi en France
11:55 : Météo
12:00 : 12/13 : Journal régional
12:25 : 12/13 : Journal national
12:55 : Météo à la carte
13:55 : Un cas pour deux
14:55 : Questions au gouvernement
16:05 : Un livre, un jour
16:15 : Des chiffres et des lettres
16:55 : Harry
17:30 : Slam
18:10 : Questions pour un champion
19:00 : 19/20 : Journal régional
19:18 : 19/20 : Edition locale
19:30 : 19/20 : Journal national
19:58 : Météo
20:00 : Tout le sport
20:20 : Météo régionale
20:25 : Plus belle la vie
20:55 : Meurtres à l'île d'Yeu
22:30 : Météo
22:35 : Grand Soir 3
23:10 : Le divan de Marc-Olivier Fogiel

CANAL+

06:50 : Le JT du Grand Journal
07:15 : Le grand journal
08:05 : Les Simpson
08:25 : Cinéma : Le prix à payer
10:00 : Rencontres de cinéma
10:20 : Cinéma : Les brasiers de la colère
12:13 : Casting(s)
12:15 : Mon oncle Charlie
12:38 : Importantissime, les coulisses de l'émission
12:40 : La nouvelle édition
14:04 : Carte blanche
14:05 : Homeland
14:50 : Homeland
15:45 : Cinéma : Captives
17:30 : L'intégrale du zapping
18:05 : Mon oncle Charlie
18:25 : Album de la semaine
18:35 : Importantissime, les coulisses de l'émission
18:41 : Carte blanche
18:45 : Le JT du Grand Journal
19:10 : Le grand journal
20:04 : La météo
20:10 : Le petit journal
20:50 : Les Guignols
21:01 : Cinéma : Birdman
22:55 : Cinéma : Voyage en Chine

M6

06:00 : M6 Music
07:10 : Matt et les monstres
07:20 : Docteur La Peluche
07:40 : Miles dans l'espace
08:10 : K3
08:25 : Alvinn !!! et les Chipmunks
08:35 : Les p'tits cuistots
08:40 : Les p'tits cuistots
09:00 : M6 boutique
10:10 : Drop Dead Diva
11:00 : Drop Dead Diva
11:45 : Drop Dead Diva
12:40 : Météo
12:45 : Le 12.45
13:10 : Scènes de ménages
13:38 : Astuces de chef
13:40 : Météo
13:45 : La cerise sur le gâteau de mariage
15:45 : Une si longue absence
17:25 : Les reines du shopping
18:40 : Chasseurs d'appart'
19:40 : Météo
19:45 : Le 19.45
20:10 : Scènes de ménages
20:55 : Garde à vous
22:45 : Garde à vous, les dessous du service
23:45 : Les docs de l'info

La sélection

TF1

20h55

Person of Interest



Saison 4 épisode 17 : Reese et Finch tentent de protéger le Dr Shane Edwards, un psychologue qui utilise des méthodes peu orthodoxes pour soigner ses patients. Le duo comprend qu'il s'en prend aux personnes qui ont fait du mal à ses clients en leur tendant des pièges. Lui-même a perdu sa femme qui a été frappée à mort quelques années plus tôt. Il se pourrait que l'une de ses anciennes cibles cherche à se venger de lui.

2

20h55

Tout le monde joue avec l'histoire



La troisième édition de ce divertissement axé sur la culture et la mémoire a pour thème l'histoire. Stéphane Bern et Nagui proposent aux six invités présents sur le plateau d'évaluer leurs connaissances. Anecdotes, petits événements et situations incongrues apportent un nouvel éclairage sur la grande Histoire. Au programme, quatre manches consacrées à l'Antiquité, au Moyen Âge, à la période allant de 1492 à la Révolution française, puis à l'histoire contemporaine, c'est-à-dire de 1789 à la Ve République. Les questions portent aussi bien sur Cléopâtre que sur les chemins de fer français. Chaque manche s'ouvre par un sujet en images qui nous place dans le contexte de l'époque et donne des clés pour appréhender les questions. Les téléspectateurs peuvent également jouer grâce à une application dédiée.

3

20h50

Meurtres à l'île d'Yeu

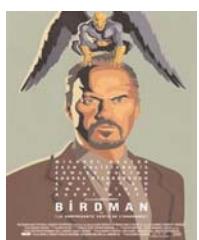


Isabelle Bonnefoy, célèbre navigatrice, et son fils Noé se rendent en bateau à l'île d'Yeu en Vendée, fief de la famille. Ils interceptent un signal d'urgence : un navire de plaisance a sombré. Sur place, Isabelle et Noé découvrent un cadavre décapité flottant. L'enquête est menée par le commandant Nicolas Lemeur. Les tensions sont vives entre Nicolas et Isabelle, car ils ont vécu naguère une grande histoire d'amour qui s'est mal finie.

CANAL+

20h55

Birdman



Riggan Thomson, comédien, a connu la célébrité au cinéma en incarnant Birdman, un super-héros, dans plusieurs films à succès. En quête de crédibilité, il est retourné vers le théâtre où il tente de mettre en scène une pièce de Raymond Carver, «Parlez-moi d'amour», dans laquelle il joue également. En pleine répétition, un de ses comédiens s'effondre. Son manager, Jake, s'inquiète de la viabilité de la pièce, à quelques heures seulement de la première à Broadway.

M6

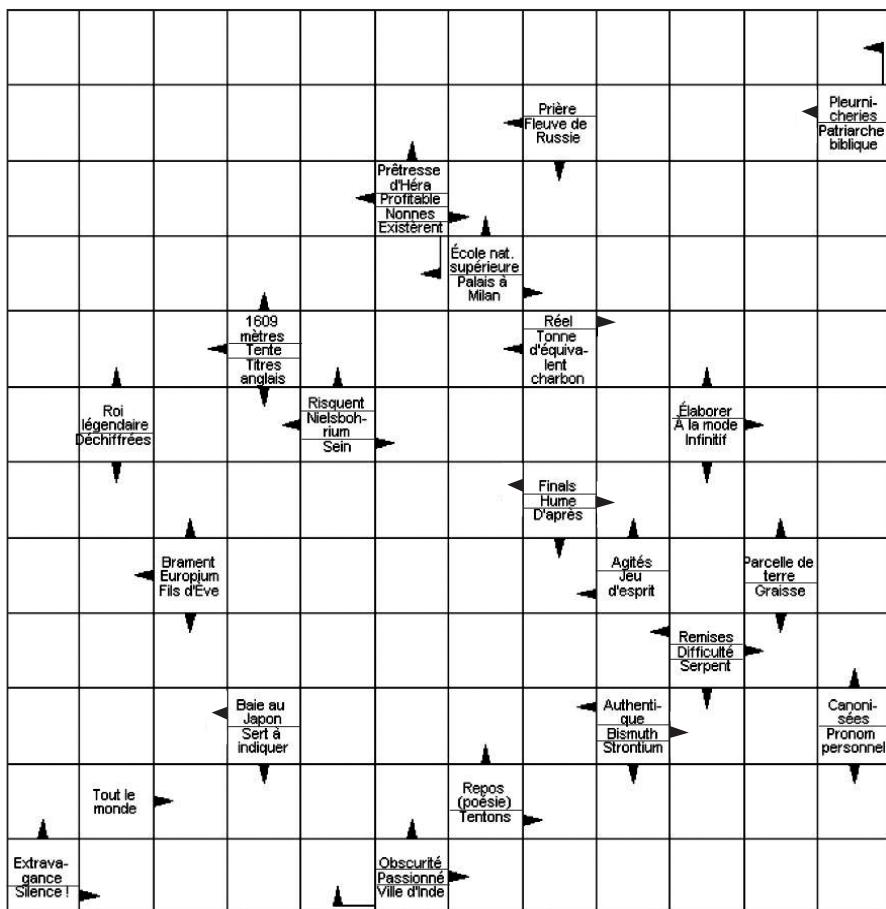
20h55

Garde à vous



- Episode 3 : L'instruction s'intensifie avec de nouveaux entraînements. Lors d'une mission d'infiltration, les recrues sont confrontées à une situation de stress extrême en étant plongées dans le noir complet au cœur de galeries souterraines qu'elles ne connaissent pas, sans aucun repère. Leur objectif : sortir de leur cachot et échapper aux chefs pour recouvrer la liberté le plus vite possible. Une épreuve de synthèse permet ensuite de déterminer quelle est la meilleure section de la caserne. Puis, une mission d'infiltration dans une « zone village combat » attend les jeunes hommes. Ils doivent explorer les ruelles et les maisons d'un village déserté par l'ennemi pour retrouver un blessé et le mettre en sécurité. Mais ils vont devoir déjouer les pièges tendus par leurs instructeurs.

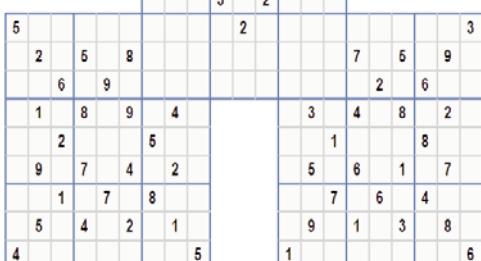
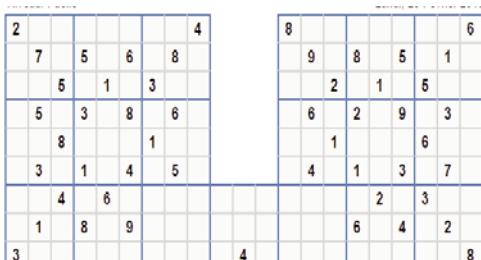
Mots fléchés n°1229



Samouraï-Sudoku n°1229

Les problèmes de sudoku samouraï se composent de cinq grilles de sudoku entrelacées. Les règles standard du sudoku s'appliquent à chacune de ces cinq grilles. Placez les chiffres de 1 à 9 dans les cases vides de chaque grille. Chaque ligne, chaque colonne, et chaque région 3 x 3 doit contenir une fois les chiffres de 1 à 9.

Chaque sudoku samouraï a une solution unique et peut être résolu par la logique pure.



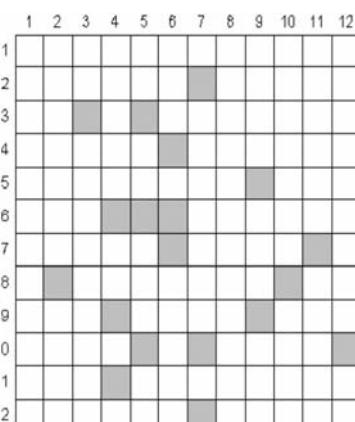
Mots croisés n°1229

Horizontalement:

1. Immunisé contre un poison
2. Filet de pêche carré - Médecin américain d'origine russe
3. Largeur d'une étoffe - Tordis
4. Botaniste néerlandais - Relatif aux infractions qui peuvent frapper leurs auteurs
5. Physicien suisse puis américain, d'origine allemande - Sigle de l'angl. Hum an Immuno-Defi-
6. Poisson d'eau douce - Hangar
7. Qui se meut avec agilité - Fils de Sem
8. Combat, rixe à coups de poing - Titane
9. Prière catholique à la Vierge - Céder à une inclination (p.p.) - Monogramme grec de Jésus
10. Arctique - Famille princière d'Italie. Il. Solitude - Ecrivain français
11. Coupée - Haler

Verticalement:

1. Animosité
2. Plante - Unité de force électromotrice
3. Thallium - Inattendue
4. Ecrivain américain - Pron. pers.
5. Île française de l'Atlantique - Stokes - Le moi - Béryllium
6. Colère - Langue non indo-européenne parlée dans l'Antiquité
7. Torsade
8. Porterait un coup avec violence
9. Grosses mouches - Qui n'a pas d'éclat - Service du travail obligatoire
10. Fondateur de la dynastie des Aghlabides - Aussi, de même
11. Insecte abondant près des eaux - Sujet
12. Caches qqch - Infinitif



7 erreurs



Citations

“Le silence oblitère tout.”

*Paul Auster

C'est arrivé un 1^{er} mars

1986 : Téhéran accuse des avions irakiens d'avoir lâché des bombes chimiques sur la localité kurde de Baneh, dans le nord-est de l'Iran, provoquant de nombreuses victimes parmi la population civile.

1992 : adhésion du Kazakhstan à l'ONU.

1995 : l'ancien président du Conseil italien Giulio Andreotti est inculpé de collusion avec la Mafia.

1995 : le retrait de Somalie des soldats américains, italiens et des Casques bleus des Nations unies s'achève, après une intervention de deux ans qui a coûté la vie à 100 d'entre eux et deux milliards de dollars.

2000 : Augusto Pinochet échappe, pour raisons de santé, à la justice espagnole, après le rejet par le ministre britannique de l'Intérieur, Jack Straw, de son extradition vers l'Espagne; il est ramené dans son pays à bord d'un avion chilien médicalisé.

2002 : attentat contre le consulat des États-Unis à Karachi tuant 3 pakistanais et un américain.

2008 (Russie) : Dmitri Medvedev, candidat de la coalition au pouvoir soutenant Vladimir Poutine, est élu président de Russie dès le premier tour de l'élection présidentielle.

Célébrations :

- États-Unis : Texas : Texas Independence Day (en), commémore l'indépendance du Texas obtenue en 1836 grâce à la Révolution texane contre le Mexique.

- Japon : Fête du puisage (Omizu-tori), célébrée à Tōdai-ji et Nara.

- Maroc : Jour de l'Indépendance, commémore la fin du protectorat français en 1956.

AÏN TEMOUCHENT - BASKET

L'équipe d'Aïn Larbaa dispose de sa salle spécialisée



L'équipe de basket-ball d'Aïn Larbaa, évoluant en Nationale Une B, s'est dotée d'une nouvelle salle spécialisée, a-t-on appris dimanche de la direction de la jeunesse et des sports de la wilaya d'Aïn Temouchent.

Cet important acquis infrastructurel, très attendu par les sportifs de cette école de basket-ball, sera d'un grand apport pour cette équipe, pour l'accueil de ses adversaires et la préparation des matchs officiels et les entraînements, a-t-on indiqué.

Cette équipe vient de disputer son premier match officiel de championnat, vendredi dernier, en accueillant son adversaire du jour (Mostagamen), dans une atmosphère de satisfaction et de joie, tant pour les joueurs, les dirigeants et les supporters. Auparavant, Aïn Larbaa était obligée de se déplacer vers Aïn Temouchent et Beni Saf pour disputer ses rencontres officielles, rappelle-t-on.

Maintes fois reportée, l'ouverture officielle de cette salle a eu lieu le 24 février dernier à l'occasion de la célébration du double anniversaire de la création de l'UGTA et de la nationalisation des hydrocarbures, en présence des autorités locales, du président du Comité olympique algérien (COA), Mustapha Berraf et de membres de la Fédération algérienne de basket-ball, rappelle-t-on. Cette infrastructure de plus de 500 places, dotée d'un parquet en bois est appelée à redynamiser le sport de la balle au panier, répond aux normes internationales.

Elle a été réalisée pour une enveloppe initiale de 32,491 millions de dinars. Ce projet, inscrit en 2005, a accusé un retard de plus de six années dans sa réalisation au niveau d'une région où cette discipline est enracinée.

Il a été confronté à plusieurs problèmes d'ordre techniques et financiers, a-t-on souligné à la DJS. L'enveloppe finale a été estimée à 70 millions de dinars.

Sur le plan technique, l'entreprise de réalisation a été confrontée à un terrain d'assiette accidenté, l'obligeant à revoir les plans des fondations de l'édifice. La pose de la première pierre de ce projet s'est effectuée le 8 mai 2009 pour un délai initial de 10 mois, a-t-on ajouté. Cette salle offre aux fervents de cette discipline sportive, outre des vestiaires, une salle de musculation, et une autre de récupération, notamment. Outre la domiciliation de l'équipe de basket-ball d'Aïn Larbaa, elle accueille également les écoles de sport spécialisées en basket-ball, a-t-on conclu.

LUTTE/CHAMPIONNATS D'AFRIQUE (SENIORS)

22 athlètes algériens présents à Alexandrie du 4 au 6 mars

Vingt-deux (22) athlètes de la sélection algérienne de lutte seniors (lutte libre, gréco-romaine et féminine) prendront part aux championnats d'Afrique, prévus du 4 au 6 mars à Alexandrie, en Egypte.

Sous la direction des entraîneurs nationaux Bendjada Maâzouz et Benrahmoun Mohamed (lutte gréco-romaine), Aoune Fayçal (lutte libre), du Bulgare Andon Sheytanov et du Turc Gullu Erdogan, la sélection algérienne est composée de 16 lutteurs (8 en lutte libre, 8 en gréco-romaine) et six filles.

« Ces championnats



d'Afrique sont très importants pour le staff technique qui aura l'occasion d'évaluer le niveau actuel des lutteurs algériens avant le tournoi Afrique-Océanie, prévu du 1er au 3 avril à Alger et qualificatif aux JO-2016», a indiqué à l'APS Idriss Haoues,

Directeur des équipes nationales (DEN).

Pour Haoues, les joutes d'Alexandrie constituent un événement incontournable pour les lutteurs algériens qui auront l'occasion de se mesurer à des adversaires de haut niveau.

Les athlètes convoqués :

Kherbache Abdellah (57 Kg/LL), Boudraâ Mohamed (70 Kg/LL), Sayeh Abderrahim (61 Kg/LL), Lallouche Naserellah (65 Kg/LL), Mousaoui Hamza (74 Kg/LL), Hadri Bilel (86 Kg/LL), Lounes Bouzid (97 Kg/LL), Bendjilali Mohamed (125 Kg/LL), Boudjemline Adem (85 Kg/GR), Benaïssa Tarek Aziz (66 Kg/GR), Boudjemline Akrem (71 Kg/GR), Djediat Mouatez (59 Kg/GR), Doulache Chawki (75 Kg/GR), Sid Azara Bachir (85 Kg/GR), Dehri Hamid (130 Kg/GR).

Lutte féminine: Yahiaoui Kheïra (48 Kg), Salaoudjî Hanene (53 Kg), Lamalsâ Rabâa (58 Kg), Benabderrahmane Amina (63 Kg), Boukrif Houria (69 Kg), Amer Tassaddit (75 Kg).

PARALYMPIQUES/CAN-2016 DE GOAL-BALL:

«Le tournoi d'Alger a un caractère particulier pour l'Afrique»

Le championnat d'Afrique des nations-2016 de goal-ball (hommes et dames), entamé hier à Alger, aura «un cachet particulier pour le continent», a estimé le secrétaire général de l'Association internationale de sports pour visuels (IBSA), l'Américain John Edward Potts.

«Le rendez-vous d'Alger est spécifique pour l'Afrique car il permettra pour la première fois au continent de désigner ses représentants aux jeux Paralympiques-2016 dans les deux sexes. C'est une bonne opportunité pour défendre l'image du goal-ball africain», a déclaré M. Potts, lors de la réunion technique d'avant-championnat qui débutera lundi matin à la salle omnisports de Staoueli (Alger).

Le championnat d'Afrique des nations-2016 de goal-ball (hommes et dames), qualificatif aux Paralympiques de Rio, débutera lundi matin, pour prendre fin, vendredi prochain, avec le déroulement des finales et matchs de classement chez les deux sexes.

Outre l'Algérie, le tournoi des dames regroupe, l'Egypte, la Tunisie et le Maroc, alors que la compétition des garçons sera animée par l'Algérie, l'Egypte, la Tunisie, le Maroc et la Côte d'Ivoire.

«Je crois que la présence de quatre sélections en dames et cinq chez les messieurs pour le premier tournoi continental de goal-ball, qualificatif aux jeux Paralympiques, est déjà une réussite, avant même l'entame de la compétition», a ajouté M. Potts.

«Le rendez-vous d'Alger a eu à expliquer l'importance de ce championnat d'Afrique qui est, pour la première fois, qualificatif aux Paralympiques. Auparavant, les meilleures sélections africaines devaient se mesurer avec celles de l'Océanie pour désigner une seule équipe chez chaque sexe devant prendre part aux jeux Paralympiques.

Lors des qualifications des Paralympiques de Londres en 2012, l'Algérie (championne d'Afrique en titre) et l'Egypte (2^e sélection africaine) ont dû passer par un tournoi Afrique-Océanie en Australie, pour enlever le seul ticket mis en jeu par l'IBSA.

D'ailleurs, le tournoi avait regroupé



l'Australie (championne de l'Océanie), la Nouvelle-Zélande (vice-championne) et l'Algérie, alors que l'Egypte avait déclaré forfait à la dernière minute. L'unique billet était revenu à l'Algérie qui avait arraché une qualification historique aux jeux de Londres en remportant tous ses matchs.

«Le fait d'avoir réussi à assurer un billet pour l'Afrique est un pas en avant pour les pays du continent qui doivent maintenant consolider cet acquis, en multipliant les tournois entre eux et œuvrer pour le développement de la discipline de goal-ball dans leurs pays respectifs», a conseillé le secrétaire général de l'IBSA.

APS

S o l u t i o n

Sudoku N°1228

5	9	3	2	8	1	6	4	7
7	2	6	5	4	6	3	9	1
6	4	1	9	7	3	2	8	5
9	8	5	3	6	7	1	2	4
2	7	6	1	9	4	8	5	3
3	1	4	8	5	2	7	6	9
8	5	2	7	3	9	4	1	6
4	3	9	6	1	8	5	7	2
1	6	7	4	2	5	9	3	8

8	5	1	4	3	7	9	6	2
3	2	7	9	5	6	1	8	4
9	4	6	1	8	2	3	7	5
4	6	5	2	1	3	7	9	8
7	8	2	6	9	4	5	3	1
1	3	9	8	7	5	2	4	6
6	7	3	5	4	8	6	1	9
2	4	8	3	7	1	2	8	5
5	1	6	4	9	7	3	2	7

Mots Croisés N°1228

HORTICULTURE
 ■PERIR■AINES
 GEAI■ONC■EN■
 ARCEAU■ESTOC
 LET■BLATTE■R
 VRILLER■ELFE
 A■OUIREZ■LEV
 NONNE■TELE■A
 IN■CROIRE■ER
 SETH■LEOPOLD
 EGRENER■R■BE
 RAIRE■ELEVES

CARQUEIRANNE
 ODEURS■EMEUT
 NICEE■AVINEE
 CRUSTACE■N■T
 IE■TERTIAIRE
 L■UER■ALI■AM
 IMBUES■LONGE
 AGAR■ABELIEN
 B■C■CHARI■AT
 US■CHALE■UN■
 LISIER■NANTI
 ECU■FACTURER

Mots Fléchés N°1228

La LNFA aura besoin de 21 millions de dinars supplémentaires pour couvrir ses dépenses

La Ligue nationale de football amateur (LNFA) aura besoin d'un supplément financier de 21 millions de dinars pour pouvoir assurer la totalité de ses dépenses en 2016, a annoncé hier à Alger, le président de cette instance, Ali Malek.

«Le budget prévisionnel est d'environ 62 millions de dinars, alors que nos dépenses devraient s'élèver à environ 83 millions de dinars, soit une différence d'environ 21 millions de dinars», a précisé Malek lors de l'assemblée générale ordinaire (AGO) de la LNFA, tenue lundi à l'Hôtel Plaza (Alger).

Le premier responsable de la LNFA s'est néanmoins dit «optimiste».

Son instance étant capable, selon lui, de réunir ses fonds dans les temps, pour assumer convenablement les dépenses à venir.

Lors de cette AGO, les 44 membres présents parmi les 61 composant cette instance, ont adopté à l'unanimité, et à main levée, les bilans moral et financier de 2015.

D'autre part, l'assemblée générale a procédé à l'installation d'une commission des candidatures pour recueillir les dossiers des nou-



veaux postulants à la présidence de la LNFA.

Ali Malek a proposé des présidents de clubs représentant les trois groupes du championnat national amateur, à savoir : le groupe «centre» avec Abderrahmane Djadoun (IB Khemis Khechna), le groupe «ouest» avec Tayeb Chehoun (CRB Ben Badis) et le groupe «est» avec Mouchid Zakaria (NRB

Touggourt). Une commission des recours a été également installée à la fin de l'AGO et elle comporte les présidents du RCB Oued Rhiou, Ahmed Messaoudi, celui de l'IB Lakhdaria Brahim Goura et celui de HAMRA Annaba, Tahar Salmi.

La date de l'assemblée générale élective n'a pas encore été fixée. Mais elle se tiendra après les Jeux Olympiques de Rio (Brésil).

COUPE D'ALGÉRIE: Le programme des quarts de finale

Programme des quarts de finale de la Coupe d'Algérie seniors de football, prévus le week-end prochain (4 et 5 mars) :

Vendredi 4 mars 2016

Sétif (8-mai 1945) : ES Sétif - USM Bel-Abbès 16h00 Alger (20-août 1955) : NA Hussein Dey - Paradou AC 16h00

Samedi 5 mars 2016

Mascara (Unité africaine) : ARB Ghriss - MC Alger 16h00 Tébessa OPOW : US Tébessa - ASB Maghnia 15h00.

LIGUE NATIONALE DE FOOTBALL AMATEUR "Je postulerai peut-être pour un nouveau mandat"



Le président de la Ligue nationale de football amateur, Ali Malek, dont le mandat expire après les Jeux Olympiques 2016 de Rio (5-2 août), sera «peut-être candidat» à sa propre succession, a appris l'APS hier de l'intéressé. «Je n'ai pas encore pris de décision définitive, mais je postulerai peut-être pour

FOOTBALL (INFRASTRUCTURES)
Une nouvelle pelouse pour le stade de Sétif en fin de saison



Le stade du 8-Mai 1945 de Sétif bénéficiera d'une nouvelle pelouse synthétique en fin de saison en cours, a appris l'APS hier de la direction de l'ES Sétif, club de Ligue 1 algérienne de football domicilié dans cette enceinte.

Les responsables de l'Entente ont reçu des assurances de la part du directeur du stade, que gère la direction de la jeunesse et des sports de Sétif, quant au changement de la pelouse actuelle mise en place depuis une dizaine d'année, précise la même source.

Outre ses matches dans les deux compétitions nationales (Championnat et Coupe d'Algérie) qui se déroulent dans ce stade du 8-mai, l'ESS accueille ses adversaires en Ligue des champions d'Afrique sur cette même pelouse du stade du 8-mai, d'où son souhait de changer le tartan qui commence à se détériorer.

L'entrée en lice du Champion d'Algérie dans la compétition continentale est prévue en mars prochain face à l'Etoile du Congo.

COUPE D'ALGÉRIE (JEUNES CATÉGORIES) Domiciliation des matchs des 8^{es} de finale

La commission de la Coupe d'Algérie a programmé les matchs des 1/8 de finale de la compétition des jeunes (U16, U18, U20 et U21), prévus vendredi et samedi, sur les terrains suivants :

Catégorie U16

Vendredi 4 mars 2016 :
Bouakeul : ASM Oran- CRB Ouargla 10h00
El Oued : CSBV El Oued- BS Batna 10h00
Boumezrag : ASO Chlef- JSM Skikda 10h00
Heliopolis : CRB Heliopolis- IRB Sougueur 10h00
Ahmed Falek : Paradou AC - USM Bel-Abbès 10h00

Samedi 5 mars 2016 :

Bologhine : USM Alger- ES Sétif 13h00
Adrar : CRB Adrar- USM Blida 10h00
Ahmed Khelfa : MC M'sila- Hamra Annaba 12h30

Catégorie U18

Vendredi 4 mars 2016 :
Stade Hareche Amar : MCE El Eulma-JS Kabylie 10h00

Ibn Ziad : MO Constantine- SA Mohammadia 10h00
Laghouat : IRB Laghouat- A Boussaâda 10h00
Annaba (Bouzerad) : USM Annaba- MC Oran 10h00

Samedi 5 mars 2016:
Tébessa (OPOW) : US Tébessa- CRB Béchar 12h00
Bologhine : USM Alger- CRB Djemaa 10h30
Smail Makhlof : RC Arbaâ- ES Mostaganem 12h30
Ahmed Khalfa : WR M'sila- ASO Chlef 15h00

Catégorie U20

Vendredi 4 mars 2016 :

Aflou : MCOG Aflou- MB Hsasna 15h00

Zabana : MC Oran- USM Annaba 15h00

Bouakeul : ASM Oran- CA Batna 15h00

Aïn Beïda : USM Aïn Beïda- ES Sétif 15h00

Samedi 5 mars 2016 :

Bologhine : MC Alger- CA Bordj Bou Arréridj 15h00
El Oued : CSBV El Oued- JS Saoura 15h00
Brakni : USM Blida- Nasr El Fadjoudj 12h30
20 Août 1955 Alger : NA Hussein Dey- ASO Chlef 12h30

Catégorie U21

Vendredi 4 mars 2016 :
Oum El Bouaghi -Zerdani- ; US Chaouia- MC Oran 24 Février Sidi Bel-Abbès : USM Bel-Abbès - MC Alger 15h00
Boussâda : A Boussâda- DRB Tadjenatet 15h00
Messaoud Zeggag -El Eulma : MCE Eulma- ASM Oran 15h00

Samedi 5 mars 2016 (14h00) :
Khroub : AS Khroub- JS Saoura 15h00
Smail Makhlof -Larbaâ- : RC Arbaâ- AC Paradou 15h00
Brakni -Blida- : USM Blida- USM Alger 15h00
20 Août 1955 Alger: CR Belouizdad- ES Sétif 15h00

APS

COUPE DE LA CONFÉDÉRATION (CAF) 2^È TOUR Le MC Oran affrontera les Ivoiriens du SC Gagnoa

Le MC Oran, l'un des deux représentants algériens en Coupe de la Confédération africaine de football (CAF) sera opposé aux Ivoiriens du SC Gagnoa au deuxième tour de la compétition.

Vainqueurs à l'aller (2-0), les Ivoiriens se sont qualifiés dimanche à la faveur du match nul décroché à Bamako devant leurs homologues maliens de l'USFAS (0-0).

Le MCO, qualifié sur tapis vert suite au forfait du club gambien de Wallidan, accueillera le SC Gagnoa entre le 12 et 14 mars alors que la manche retour se jouera à Abidjan entre le 18 et 20 mars. L'autre équipe algérienne engagée dans cette épreuve, le CS Constantine, exempté du tour préliminaire, affrontera les Nigérians de Nasarawa, vainqueurs des Sénégalais de Génération Foot (aller 2-1, retour 0-0).

Le CSC jouera en déplacement en match aller, avant de recevoir les Nigérians au stade Chahid-Hamlaoui.

LIGUE DES CHAMPIONS D'AFRIQUE (2^È TOUR) L'Etoile du Congo prochain adversaire de l'ES Sétif

L'Etoile du Congo sera le prochain adversaire du club algérien, l'ES Sétif, au 2^È tour de la 2^È édition de la Ligue des champions d'Afrique de football, prévu ce mois de mars.

La formation congolaise s'est qualifiée au prochain tour aux dépens de son homologue gabonaise, Mangasports en la battant par 3-0. Le match aller s'était terminé sur un score nul (0-0). L'ES Sétif, exempté du tour préliminaire, se déplacera au Congo Brazzaville entre le 11 et 13 mars avant d'accueillir son adversaire congolais entre le 18 et 20 mars.

LIGUE 1 FRANÇAISE Boudebouz et Mandi dans l'équipe type de la 28^È journée



Les Algériens Ryad Boudebouz et Aïssa Mandi ont figuré dans l'équipe type de la 28^È journée du championnat de Ligue 1 française de football, établie par le journal 'L'Équipe'.

Boudebouz s'est illustré lors de la victoire à domicile de son équipe Montpellier face à Lille (3-0). L'international algérien a délivré pour la circonstance sa huitième passe décisive, lui permettant de garder sa troisième place au classement des meilleurs passeurs de l'épreuve dont la 28^È journée a été clôturée dimanche soir. Pour sa part, Mandi, le défenseur central de Reims, a grandement contribué au large succès à domicile de son équipe face à Bordeaux (4-1). Le joueur des Verts a inscrit un but, son troisième en championnat cet exercice, et fait une passe décisive.

COUPE DU PORTUGAL (1/2 FINALES) FC PORTO Brahimi blessé, incertain contre Gil Vicente

L'international algérien du FC Porto Yacine Brahimi qui souffre d'une blessure aux ischio-jambiers contractée lors de la victoire de son équipe contre Belenenses (2-1) dimanche soir en championnat du Portugal de première division, est incertain pour la demi-finale retour de la Coupe contre Gil Vicente, rapportait hier la presse locale.

Le milieu offensif algérien, auteur du premier but de son équipe contre Belenenses, a été contraint de quitter la pelouse à la 87^È minute de la partie remportée par Porto.

Selon le journal *A Bola*, l'international algérien sera réévalué ce lundi par le département médical du FC Porto pour connaître l'étendue du problème. Le meneur de jeu pourrait manquer les deux prochains matchs de son équipe contre respectivement Gil Vicente en Coupe du Portugal et Braga en championnat le week-end prochain, d'après la même source. Brahimi s'est illustré lors de la rencontre contre Belenenses comptant pour la 24^È journée du championnat (Liga NOS), en ouvrant la marque. Le numéro 8 de Porto a inscrit à cette occasion son cinquième but en Ligue portugaise, et le septième de la saison. «Ce fut un match difficile, contre une bonne équipe, mais la vérité est que nous avons pris le dessus rapidement en marquant un but tôt, et, peu de temps après, nous avons marqué un autre.



Après cela, nous avons réduit notre rythme un peu. Ils ont pris confiance, surtout après avoir marqué leur but. Mais nous avons obtenu ce qui importait le plus, la victoire et les trois points, afin que nous puissions continuer à se battre jusqu'à la fin pour nos objectifs», a dé-

claré Brahimi à l'issue de la partie.

Porto occupe la deuxième place avec 55 unités, à égalité de points avec Benfica qui joue ce lundi. Le leader Sporting Lisbonne de Slimani compte 58 pts et un match en moins contre Vitoria Guimaraes.

LIGUE DES CHAMPIONS/MO BÉJAÏA-ASHANTI GOLD (3-1) Le MOB a «joué avec le feu», estime son entraîneur

L'entraîneur du MO Béjaïa, Abdelkader Amrani, a dit hier n'avoir pas apprécié le comportement de ses protégés qui ont «joué avec le feu» la veille face aux Ghanéens d'Ashanti Gold (victoire 3-1), en match retour du tour préliminaire de la Ligue des champions d'Afrique de football.

«Mes joueurs ont vraiment joué avec le feu en première période en tombant dans la facilité, ce qui a fallu nous coûter cher. Je ne veux plus que ce genre de comportement se reproduise à l'avenir», averti Amrani dans une déclaration à l'APS.

Le MOB, qui participe pour la première fois de son histoire à une compétition internationale, devait refaire



son retard du match aller (défaite 1-0), lorsqu'il a accueilli son adversaire ghanéen au stade de l'Unité maghrébine de Béjaïa.

Les coéquipiers du capitaine d'équipe, Zoheir Zerdab, ont bien débuté la partie (but du défenseur Hudu Ya-

kubu contre son camp dès la 10^È minute).

Mais leur relâchement a permis aux visiteurs de revenir à la marque à la 39^È minute grâce à Emmanuel Osem.

Il aura fallu attendre la deuxième période pour voir

les Algériens reprendre l'avantage à la 53^È par Khadir avant qu'Hamzaoui (62^È) ne valide le billet de la qualification.

«Nous aurions dû tuer la partie en première mi-temps vu les nombreuses occasions nettes de score que nous avons ratées», a encore regretté Amrani, dont l'équipe affrontera le Club africain de Tunis lors du prochain tour. Le match aller aura lieu à Tunis (11 mars) alors que le retour se déroulera à Béjaïa (18 mars).

À propos justement de son prochain adversaire, Amrani s'attend d'ores et déjà à une double confrontation «compliquée», surtout qu'il s'agit d'un derby maghrébin, a-t-il conclu.

LIGUE DES CHAMPIONS - MO BÉJAÏA Mebarakou se blesse à nouveau



Le défenseur central du MO Béjaïa, Zidane Mebarakou, à peine revenu sur les terrains après une longue indisponibilité à cause d'une blessure, s'est de nouveau blessé lors de la réception de l'Ashanti Gold (victoire 3-1), dimanche soir dans le cadre du tour préliminaire retour de la Ligue des champions d'Afrique de football (défaite 1-0 à l'aller).

Le joueur effectuera dans les prochaines heures les examens médicaux d'usage pour connaître la nature de sa blessure ainsi que la période de son indisponibilité, a appris l'APS lundi auprès de l'entraîneur du MOB, Abdelkader Amrani.

En attendant, le coach des «Crabes» a précisé que son joueur a ressenti des douleurs au niveau du mollet, et que sa nouvelle blessure n'a rien à voir avec l'ancienne à une cheville.

Mebarakou avait manqué toute la première partie de la saison à cause de sa blessure contractée en fin d'exercice passé, l'ayant contraint aussi de passer sur le billard.

Amrani a ajouté qu'il espérait récupérer son joueur avant les seizeièmes de finale de la Ligue des champions face au Club africain de Tunis, et dont le match aller aura lieu le 11 mars prochain à Tunis.

LIGUE DES CHAMPIONS D'AFRIQUE Le programme des 16^{es} de finale

Programme des 16^{es} de finale de la 20^È Ligue des champions d'Afrique de football, connu à l'issue du tour préliminaire retour qui a pris fin dimanche :

Warri Wolves (Nigeria) - Al-Merrikh (Soudan)
Vainqueur AS Douanes (Niger) / WA Casablanca (Maroc) - CNA PS Sport Football (Madagascar)
Ahly Tripoli (Libye) - Al-Hilal (Soudan)
Zesco United (Zambie) - Horoya AC (Guinée)
Club Africain (Tunisie) - MO Béjaïa (Algérie)
Etoile du Congo (Congo) - ES Sétif (Algérie)
Recreativo do Libolo - Al-Ahly (Egypte)
Olympique Khouribga (Maroc) - ES Sahel (Tunisie)
Mamelodi Sundowns (Afrique du Sud) - AC Léopards (Congo)
Stade Malien (Mali) - Coton Sport (Cameroun)
US Douala (Cameroun) - Zamalek (Egypte)
AS VitaClub (RD Congo) - Clube Ferrovário de Maputo (Mozambique)
APR FC (Rwanda) - Young Africans (Tanzanie)
St. George (Ethiopie) - TP Mazembe (RD Congo, tenant)
Enyimba (Nigeria) - Vital'O FC (Burundi)
Kaizer Chiefs (Afrique du Sud) - Asec Mimosas (Côte d'Ivoire)

NDLR : les matchs aller auront lieu le 11 mars et le retour le 18 du même mois.

APS

VAN GAAL PARLE DE SA SIMULATION

L'entraîneur de Manchester United, habituellement conspué par Old Trafford, a bien fait rigoler le public en tribunes face à Arsenal. "Il y avait beaucoup trop d'émotion. Parfois vous êtes débordé par les sentiments, et ce n'est pas bon pour l'arbitre ou le quatrième arbitre. D'habitude, je reste assis sur mon banc et les gens critiquent. Et quand je me lève, on me critique aussi. Je me suis excusé auprès du arbitre, j'espère que tout est réglé. Je dois contrôler mes émotions", a confié Louis van Gaal après la rencontre.



VAN GAAL : «RASHFORD A UN TALENT EXCEPTIONNEL»

Louis van Gaal, l'entraîneur de Manchester United, s'est exprimé après l'importante victoire sur Arsenal (3-2) dimanche.

Arsenal a subi un nouveau revers ce dimanche lors de sa rencontre au sommet contre Manchester United (3-2). Les Gunners, décevants, n'ont rien pu faire contre la jeunesse des Reds Devils. Louis van Gaal s'est d'ailleurs exprimé en conférence de presse après la rencontre et a notamment évoqué l'excellente performance de Marcus Rashford, auteur d'un doublé et d'une passe décisive.

"Je sais par expérience que les jeunes jouent toujours très bien leur première rencontre. La seconde est différente. Marcus a bien joué dans les deux, donc, c'est un talent exceptionnel. Nous avons un petit effectif, c'est pourquoi nous avons pu donner leur chance aux jeunes alors qu'ils n'auraient pas eu d'opportunité dans une grande équipe. Patrick Kluivert a marqué le but de la victoire (pour l'Ajax) en Supercoupe des Pays-Bas. Xavi était fantastique contre Valladolid, je crois, et Thomas Müller avait effectué d'excellents débuts, mais il était dans l'équipe réserve (du Bayern)."

LIVERPOOL ET CITY VEULENT TER STEGEN

A la recherche d'un gardien de but pour la saison prochaine, les clubs de Liverpool et Manchester City pourraient de nouveau s'affronter. Les deux équipes qui viennent de disputer la finale de la League Cup, envisageraient de recruter le même joueur à savoir le gardien du FC Barcelone, Marc-André Ter Stegen. C'est le média espagnol Don Balón qui lance la « bombe ». Marc-André Ter Stegen pourrait quitter le FC Barcelone en fin de saison. Le gardien est en effet convoité par Manchester City et Liverpool. Les deux clubs pourraient proposer un montant de 30 millions d'euros pour convaincre le club catalan de lâcher son international allemand.

Caballero ce héros pour City

Dans une Coupe de la Ligue anglaise qui a tenu ses promesses, Manchester City et Liverpool n'ont pas pu se dé partager, puisque les deux équipes étaient à 1-1 après 120 minutes, Coutinho ayant répondu à Fernandinho. Dans la séance des tirs au but, Caballero a multiplié les parades, détournant trois tentatives, et permettant aux Citizens de s'imposer 3-1.



L'ÉTONNANTE CLAUSE DANS LE CONTRAT DE MORATA À LA JUVE

Le Real Madrid garde un œil très intéressé sur Alvaro Morata. L'attaquant international espagnol flambe avec la Juventus qui n'a absolument aucun intérêt à s'en séparer ! Et pas uniquement sportivement...

Car comme le révèle Footballleaks, si le Real possède une clause pour racheter le joueur pour 30 millions d'euros cet été (le prix variait entre 20 et 30 millions en fonction du nombre de matches disputés par le joueur), la Juve n'a manifestement jamais douté de la réussite de Morata.

En témoigne cette autre clause bien plus étonnante : Si la Juve vend Morata avant juillet 2017, elle devra alors verser 80 millions au Real Madrid. Voilà une excellente raison de conserver l'attaquant espagnol au moins jusqu'à cette date.

Juventus : Le prometteur Aarons dans le viseur

Le quotidien anglais The Sun croit savoir que à formation de la Juventus Turin s'intéresserait de près au milieu de terrain, Roland Aarons (20 ans). Lié à Newcastle, ce jeune joueur prometteur évolue sous les couleurs de Newcastle. Des clubs comme le Milan AC, Arsenal et Chelsea seraient également sur les traces du prodige Magpies.

Insigne victime d'un vol à main armée

L'attaquant de Naples, Lorenzo Insigne (24 ans, 25 matchs et 11 buts en Serie A cette saison), en est quitté pour une belle frayeur.

L'international italien a été victime d'un vol à main armée samedi soir alors qu'il était avec sa femme et des amis. Les malfaiteurs n'ont pas fait de blessé mais sont repartis avec de l'argent et des objets de valeur. Pas évident dans ces conditions de préparer sereinement le choc de

lundi (21h) entre Naples (2e) et la Fiorentina (3e), comptant pour la 27e journée de Serie A.

DÉVELOPPEMENT DES RELATIONS
ALGÉRO-CHINOISES :**La contribution du
Président Bouteflika saluée
par son homologue chinois**

Le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, a reçu un message de la part de son homologue chinois, Xi Jinping, qui a salué sa «contribution historique» dans le développement des relations bilatérales. «En tant que grand ami du peuple chinois, vous avez apporté une contribution historique au développement des relations sino-algériennes», a souligné M. Jinping dans un

message de félicitations à l'occasion de l'anniversaire du président Bouteflika dans lequel il lui a exprimé ses «sincères félicitations» et ses «meilleurs vœux».

Le président chinois a également exprimé son attachement à l'amitié historique entre les deux pays, et sa disposition à œuvrer toujours pour porter «le partenariat stratégique global à de nouveaux paliers».

LE MINISTRE PORTUGAIS DES AE :
**Le Président Bouteflika
est un «grand ami»
du Portugal**

Le ministre portugais des Affaires étrangères, Augusto Santos Silva, a affirmé dimanche à Alger que le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, «reste un grand ami du Portugal».

«Le président Bouteflika reste un grand ami du Portugal. Il est très attentif au développement des relations bilatérales tant aux plans politique qu'économique», a déclaré M. Santos Silva à l'issue de l'audience que lui a accordée le chef de l'Etat.

Il a relevé également que les

deux pays partagent des «positions communes» au sein des organisations internationales.

Après avoir rappelé l'accueil par l'Algérie de combattants portugais pendant la dictature de Salazar, le chef de la diplomatie portugaise a mis en évidence le rôle «très important» du Président Bouteflika à cette époque.

Il a ajouté que c'était grâce aux efforts du président Bouteflika que l'Algérie et le Portugal ont signé le Traité d'amitié, de bon voisinage et de coopération en janvier 2005.

ALGÉRIE - ALLEMAGNE

**Le ministre allemand
de l'Intérieur en visite
de travail en Algérie**

Le ministre allemand de l'Intérieur, Thomas de Maizière, a entamé hier après-midi une visite de travail en Algérie. Le ministre allemand a été accueilli à son arrivée à

l'aéroport international Houari-Boumediene par le ministre de l'Intérieur et des Collectivités locales, Nouredine Bedoui.

APS

ALGÉRIE-RUSSIE

**Le Président Bouteflika reçoit
le ministre russe des AE**

Le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, a reçu, hier à Alger, le ministre des Affaires étrangères de la Fédération de Russie, Sergueï Lavrov, en visite de travail en Algérie. L'audience s'est déroulée en présence du ministre d'Etat, ministre des Affaires étrangères et de la coopération internationale, Ramtane Lamamra, et du ministre des Affaires maghrébines, de l'Union africaine et de la Ligue des Etats arabes, Abdelkader Messahel.

**M. Sellal reçoit la vice-Premier ministre et ministre des Relations internationales de Namibie**

Le Premier ministre, Abdelmalek Sellal, a reçu, hier à Alger, la vice-Premier ministre et ministre des Relations internationales et de la Coopération de la Namibie, Netumbo Nandi Ndaitwah, indique un communiqué des services du

Premier ministre.

Lors de cette audience, outre l'examen de la situation des relations bilatérales et de la coopération, «les deux parties ont convenu de hisser ces relations à un niveau à même de refléter la qualité des liens

historiques qui unissent les deux pays», souligne la même source. L'entretien, qui s'est déroulé en présence du ministre des Affaires maghrébines, de l'Union africaine et de la ligue des Etats arabes, Abdelkader Messahel, a par ailleurs permis d'aborder plusieurs questions internationales et continentales d'intérêt commun. «Sur ce volet, les deux responsables se sont félicités de leur concordance de vues et des positions mises en avant», relève le communiqué.

La Namibie soutient avec «force» le droit du peuple sahraoui à l'autodétermination

Le vice-Premier ministre et ministre des Relations internationales et de la Coopération de la Namibie, Netumbo Nandi Ndaitwah a souligné, hier à Alger, le soutien avec «force» de son pays au droit du peuple sahraoui à l'autodétermination.

A l'issue de son entretien avec le ministre d'Etat, ministre des Affaires étrangères et de la Coopération internationale, Ramtane Lamamra, la vice-Premier ministre namibien a déclaré que son pays «soutient avec force le droit du peuple sahraoui à disposer de

son destin. Elle a relevé dans ce sens, l'existence de «convergence» de points de vue entre la Namibie et l'Algérie sur plusieurs questions notamment «le droit des peuples à l'autodétermination».

Mme Nandi Ndaitwah, qui a rappelé les «liens historiques» entre les deux pays, a indiqué par ailleurs, que sa visite entre dans le cadre du «renforcement de la coopération au double plan politique et économique», précisant que les deux parties ont convenu d'échange de visites de délégations, qui aboutiront à des visites

de haut niveau. Elle a annoncé dans ce cadre, l'ouverture d'une représentation diplomatique de la Namibie à Alger, afin de consolider cette coopération notamment dans le domaine économique.

A ce titre, elle a lancé un appel aux investisseurs des deux pays pour procéder à une prospection des opportunités d'investissement aussi bien en Algérie qu'en Namibie. La vice-Premier ministre et ministre des Relations internationales et de la Coopération de la République de Namibie, est en visite de travail en Algérie.

**L'Algérie, un partenaire
"très important" pour l'AIEA**

Le directeur général de l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA), Yukiya Amano, a qualifié l'Algérie de partenaire «très important» pour cette Agence onusienne.

L'Algérie est un partenaire très important pour l'AIEA et la relation bilatérale entre les deux parties est excellente», a déclaré, hier, M. Amano au terme de son entretien avec le secrétaire général du ministère des Affaires étrangères, Abdelhamid Senouci Berekhi.

Il a ajouté que l'Algérie et l'AIEA ont des projets «très importants» et

travaillent en «étroite collaboration», précisant que sa visite en Algérie sera une opportunité pour «renforcer davantage» cette relation. Le directeur général de l'AIEA effectue une visite de travail de deux jours en Algérie au cours de laquelle il aura des entretiens avec de hauts responsables algériens sur «les voies et moyens du renforcement de la coopération technique entre l'Algérie et l'AIEA dans le domaine des utilisations pacifiques de l'énergie nucléaire», avait indiqué le ministère des Affaires étrangères dans un communiqué.

**ALGÉRIE - ÉNERGIE
Le SG du MAE
s'entretient
avec le DG
de l'AIEA**

Le secrétaire général du ministère des Affaires étrangères, Abdelhamid Senouci Berekhi, s'est entretenu hier à Alger avec le directeur général de l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA), Yukiya Amano, qui effectue une visite de travail de deux jours en Algérie. L'entretien a été élargi, par la suite, aux membres des deux délégations. Au cours de cette visite, M. Amano aura des entretiens avec de hauts responsables algériens sur «des voies et moyens du renforcement de la coopération technique entre l'Algérie et l'AIEA dans le domaine des utilisations pacifiques de l'énergie nucléaire», indique un communiqué du ministère des Affaires étrangères. Cette visite contribue également à «promouvoir les applications nucléaires dans de nombreux domaines d'activités socio-économiques, dont l'énergie, la santé humaine, l'agriculture, les ressources en eau, l'environnement, les technologies nucléaires et la sûreté radiologique», précise la même source.

A NOS LECTEURS

DK NEWS informe ses fidèles lecteurs du changement de ses numéros de téléphone et de fax comme suit : Tél : 02.84.95.02.84.80.00 Fax : 02.84.79.55